

NOTRE VILLE À UN TOURNANT?

*Sommaire
Inhaltsverzeichnis*

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général Generalrat	5 7
Un nouveau Bourgeois d'honneur de la Ville de Fribourg: Luigi Ferdinando Tagliavini	9
Domaines de montagne et de plaine	10 11
Mini beaux-arts: enfants, jeunes et cirque en fête!	12 13
25 ^e anniversaire du <i>SEn</i>	14
Le FC Central fête ses 100 ans	15
La 4 ^e <i>Tzampata</i>	16
Le 50 ^e anniversaire du Théâtre de la Cité	17
Abfall – INFO – Déchets	18
125 ^e anniversaire du CO du Belluard	19
«à l'eau!» au MHN	20
A la Bibliothèque In der Bibliothek	21
Mémento	23 24

Après un cycle de près de 20 ans, cycle marqué d'abord par une période de baisse démographique et de lourds déficits, la première décennie du XXI^e siècle se termine par une somme d'indicateurs plutôt positifs.

Le centre cantonal réaffirme son attractivité, sa population augmente chaque année et, pour la troisième année consécutive, ses comptes vont se clore par un résultat positif, avec une diminution substantielle de sa dette.

D'un autre côté, son paysage évolue et le Fribourg d'aujourd'hui passe par des transformations importantes. De plus, malgré d'énormes difficultés, heureusement surmontées, la salle de spectacle, monument imposant, ne laisse per-

sonne indifférent, et la construction du Site sportif de Saint-Léonard parvient à son terme, dans un endroit qui sera encore l'objet de grands chamboulements liés à la construction de la halte CFF et à celle du pont de la Poya.

En son centre, les conditions liées à la mobilité vont dans un très proche avenir être fondamentalement modifiées, avec l'introduction du sens unique – pour le trafic privé – de l'avenue de la Gare, et le mouvement de transformation des anciennes zones industrielles du quartier de Pérolles n'est pas encore prêt de s'arrêter.

Cet inventaire non exhaustif n'est qu'un arrêt sur image. En effet, que ce soit en fonction de la construction du pont de la Poya ou



encore des réflexions fondamentales relatives à la redéfinition du Plan d'aménagement local, de nombreuses transformations liées à l'évolution de notre société auront lieu et le Fribourg de 2020 – 2030 sera encore plus différent, encore plus attractif, encore plus convivial.

C'est dans cette vision prospective que s'inscrit le Conseil communal, notamment aussi dans l'ensemble des travaux d'approche, souvent trop lents à son goût, pour la création d'un Grand Fribourg.

Ce sont les défis que nous parageons avec vous.

Pierre-Alain Clément

CONCOURS

265 9/10

«La Bourgeoisie
de la Ville de Fribourg»

Ce bâtiment subit actuellement une rénovation et un agrandissement. Il est propriété de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg. Quel est-il?

Réponse jusqu'au 26 juin 2010 à
«Concours 1700», Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg,
ou à concours1700@ville-fr.ch



WETTBEWERB

«Die Burgergemeinde
der Stadt Freiburg»

Dieses Gebäude wird gegenwärtig renoviert und vergrößert. Es ist im Besitze der Burgergemeinde Freiburg. Um was für ein Gebäude handelt es sich?

Antwort bis 26. Juni 2010 an
«Wettbewerb 1700», Stadtssekretariat,
Stadthaus, 1700 Freiburg, oder
an concours1700@ville-fr.ch

Communications du

CONSEIL COMMUNAL**LE CONSEIL COMMUNAL**

- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Aline Gohard et de M. Jonathan Python et proclamé élu MM. Pierre Horner et Gerhard Schneider, suppléants de la liste du PS;
- a désigné M. Oliver Collaud comme nouveau délégué à l'Assemblée des délégués de Coriolis Infrastructures, en remplacement de M. Jacques Eschmann;
- a décidé de renoncer au privilège de nomination du Recteur de Bourguillon, datant de 1803 et n'ayant plus de justification valable à ce jour;
- a approuvé les règlements régissant la promotion des activités culturelles et sportives communales, ainsi que la Commission culturelle et la Commission des sports de la Ville de Fribourg;
- a pris acte du courrier de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, confirmant que la clause du besoin est remplie pour la construction d'un nouveau CO de langue allemande;
- a pris acte que pour l'heure aucune solution réaliste ne peut être proposée pour la poursuite des maxi beaux-arts pour la rentrée scolaire 2010–2011 et chargé la Direction des Ecoles d'analyser d'autres solutions possibles pour la reprise de cette activité dès la rentrée scolaire 2011–2012;
- a accepté la mise à disposition du terrain destiné à la construction des futurs aménagements

(accueil, administration et divers), en faveur du HC Fribourg-Gottéron, sous forme d'un droit distinct et permanent, pour une durée de 66 ans, sous réserve de la décision du Conseil général;

- a décidé la vente de 40 m² de terrain à la route Sainte-Agnès, pour un montant forfaitaire de Fr. 20 000.–;
- a accepté le principe de création d'un fumoir au rez-de-chaussée du Paddy Rheily's Irish Pub, aux Grand-Places.

*Révision du Plan d'aménagement local (PAL)***SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION**

C'est en automne 2008 que le Conseil communal avait lancé le projet du «Jeu de l'Oie», afin de sensibiliser la population et de l'impliquer dans le processus complexe de la révision du PAL. Les citoyennes et les citoyens étaient alors invités à contacter les différentes associations de quartier pour qu'elles les renseignent sur leurs attentes, dans le cadre de ce processus déterminant pour l'avenir de la cité.

Les résultats enregistrés au terme de cette première phase de consultation laissent apparaître des questions ouvertes sur un certain nombre de thèmes, tels que la nature en ville, la voiture dans la cité, la revitalisation du vieux Bourg, ou encore le développement de la ville, en particulier sa densification.

Le Conseil communal a donc souhaité engager une démarche citoyenne complémentaire, qui prendra la forme d'un sondage à destination de la population; il s'est dès lors approché de la Haute Ecole de Gestion de Fribourg pour qu'elle l'accompagne dans cette tâche. Celle-ci se chargera de formuler le questionnaire du sondage, envoyé à 2000 habitant-e-s de la ville, puis d'en synthétiser les données, afin ensuite de transmettre des résultats tangibles à l'autorité.

Les réponses au questionnaire, qui sont attendues avec intérêt, permettront ainsi au Conseil communal d'orienter les actions à mettre en œuvre en lien avec les thèmes susmentionnés.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT**DER GEMEINDERAT**

- nimmt den Rücktritt von Aline Gohard und Jonathan Python aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Pierre Horner und Gerhard Schneider, Nachfolgender auf der SP-Liste, als gewählt;
- ernennt Oliver Collaud zum neuen Vertreter in der Delegiertenversammlung von Coriolis Infrastructures als Nachfolger von Jacques Eschmann;
- beschliesst den Verzicht auf das Vorrecht, den Rektor von Bürglen

zu ernennen, das aus dem Jahr 1803 datiert und heute keine ausreichende Berechtigung mehr hat;

- bewilligt die Reglemente über die Förderung der kulturellen und sportlichen Aktivitäten der Gemeinde sowie die Kulturkommission und die Sportkommission der Stadt Freiburg;
- nimmt das Schreiben der Erziehungs-, Kultur- und Sportdirektion zur Kenntnis, in dem bestätigt wird, dass die Voraussetzungen für die Bedürfnisklausel für den Bau der neuen deutschsprachigen OS erfüllt sind;
- nimmt zur Kenntnis, dass augenblicklich keine realistische Lösung für die Fortsetzung der Maxi Beaux-Arts im Schuljahr 2010–2011 vorgeschlagen werden kann, und beauftragt die Schuldirektion, andere mögliche Lösungen für die Wiederaufnahme dieser Aktivität im Schuljahr 2011–2012 zu prüfen;
- genehmigt die Zurverfügungstellung des Terrains, das für den Bau der zukünftigen Einrichtungen (Empfang, Verwaltung und Verschiedenes) für den HC Freiburg-Gottéron bestimmt ist, in Form eines selbstständigen und dauernden Rechts für eine Dauer von 66 Jahren unter Vorbehalt des Beschlusses des Generalrats;
- beschliesst den Verkauf eines 40 m² grossen Grundstücks an der Route Sainte-Agnès für einen Pauschalbetrag von 20 000.– Fr.;
- erteilt die prinzipielle Genehmigung für die Einrichtung eines Fumoirs im Erdgeschoss des Paddy Rheily's Irish Pub auf der Schützenmatte.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin avril 2010, la population légale de la ville était de 34 704 habitants, en diminution de 16 personnes par rapport à la fin mars 2010 (34 720). Sur ce nombre, 23 274 personnes étaient d'origine suisse (-51), 11 430 d'origine étrangère (+35). La population en séjour était, au 30 avril 2010, de 2465 (+2). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin avril 2010, de 37 169 (37 183).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 30 avril 2010, la ville de Fribourg comptait 1704 demandeurs d'emploi (-25), pour un taux de 9,3% (-0,1%). Est publié ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton), recense, à fin avril 2010, 929 chômeurs reconnus en ville de Fribourg (-60), soit 5,1% de la population active.

Naturalisations

CONSEIL GÉNÉRAL

Les 19 et 26 avril, le Conseil général a examiné et adopté le règlement de portée générale sur le droit de cité communal, non sans avoir au préalable procédé à diverses élections.

Appelé à succéder à la présidente partante, M^{me} Eva Heimgärtner (PCSO), M. Thierry Gachet (PDC) fut porté au perchoir, alors que la vice-présidence sera exercée pour la première fois par un représentant des Verts, M. Olivier Collaud. Quant à M. Jean-Philippe Main (PDC), il siège désormais à la Commission de l'informatique, où il remplace M. Gachet.



Thierry Gachet.

Droit de cité

Le 1^{er} juillet 2008 est entrée en vigueur la loi révisée sur le droit de cité fribourgeois. Une des principales modifications introduites par cette révision est de donner au Conseil communal la compétence d'accepter ou de refuser le droit de cité au niveau communal. Jusque-là, cette compétence incombait au Conseil général.

En outre, tant la loi fédérale sur la nationalité que la Constitution cantonale interdisent la perception d'un denier de réception et n'autorisent que le prélèvement d'un émoluments administratif, destiné à la couverture des frais de procédure. Enfin, les étrangers qui se voient refuser leur demande de naturalisation disposent d'un droit de recours contre la décision de l'autorité communale.

Depuis 2008, un régime transitoire et un mode opératoire provisoire ont été mis en place. En sep-

tembre de cette année-là, une nouvelle Commission des naturalisations, devenue un organe de préavis du Conseil communal, a été élue par le Conseil général. Fort des expériences accumulées durant cette période, l'Exécutif a élaboré, en collaboration avec la Commission, une réglementation communale d'application de la loi sur la législation fédérale et cantonale.

Clivages partisans

Si personne ne contesta le projet sur le fond, le débat d'entrée en matière révéla d'importants clivages entre les partis. Pour les uns, à l'instar de M. P. Wandeler (PCSO), la naturalisation est l'une des voies privilégiées pour parvenir à l'intégration des personnes d'origine étrangère. *«La Suisse se doit d'être reconnaissante à l'égard de gens qui contribuent à sa prospérité, à son dynamisme et à son ouverture au monde.»* Pour d'autres, la naturalisation est un acte fort par lequel une personne manifeste un attachement particulier à notre pays. La naturalisation est l'aboutissement du processus d'intégration. *«Les personnes méritantes doivent recevoir l'honneur de devenir Confédéré»*, comme le dit M. P. Wicht (UDC).

Couverture des frais et émoluments

Dans cette logique, il semble normal de demander l'application stricte du principe de l'utilisateur-payeur et de viser la couverture intégrale des frais. Ainsi M. V. Jacquat (PLR) propose-t-il de supprimer toute mention d'un maximum dans le règlement, en l'occurrence 3000 francs par dossier, et de prendre en considération absolument tous les frais de procédure pour fixer l'émoluments.

En sens inverse, la gauche n'est pas convaincue par le nouveau mode de fixation des émoluments. Ce tarif envisagé par l'Exécutif, compétent en la matière, sera, selon le mot de M^{me} C. Nusbaumer (PS), *«désincitatif»*, puisque l'émoluments pour un dossier d'étranger de la première génération restera de 1500 francs, celui d'un candidat de la deuxième génération passera de 300 francs à 1000 francs. D'où la proposition de ramener le plafond réglementaire à 2000 francs.

A mi-chemin des deux camps, le groupe démocrate-chrétien, par la voix de M. J.-L. Bettin, défendit le principe d'une couverture des frais, tout en estimant qu'une application trop rigide de ce principe risquerait de créer des situations où de pures contingences pécuniaires pourraient empêcher la naturalisation de personnes parfaitement intégrées. Cette option de juste milieu, équivalant à soutenir le projet du Conseil communal, bénéficia également du soutien de la Commission spéciale et de la Commission financière. Elle l'emporta sur les deux autres, au terme de plusieurs votes.

Conditions d'acquisition

Autre pierre d'achoppement: les conditions communales d'acquisition du droit de cité. Outre la reprise des conditions fédérales et cantonales, le nouveau règlement fixe en effet des conditions spécifiques à la Commune. Parmi celles-ci figure l'obligation pour le candidat d'avoir déposé ses papiers à Fribourg, d'y être domicilié depuis deux ans au moins, ainsi que d'être à jour avec le paiement de ses impôts communaux. Au nom de l'UDC, M. Wicht aurait souhaité ajouter: *«et de n'avoir pas d'arriérés d'impôts*

au cours des trois ans précédant la demande».

M. P.-A. Clément, syndic, s'opposa à cet amendement qui revenait à imposer une condition supplémentaire. *«Je suis très heureux d'apprendre que quand on est Suisse on paie automatiquement ses impôts»*, remarqua M. F. Weissbaum, président de la Commission spéciale. Après avoir écarté cet amendement UDC à une majorité évidente, le Conseil général rejeta également, par 38 voix contre 24 et 4 abstentions, une proposition d'ajout de M. M. Page (PCSO) disant que l'indigence n'est pas un motif de non-entrée en matière sur une demande de naturalisation.

Obligation d'informer

Sur un seul point important, le Conseil général se démarqua en fait du projet de l'Exécutif. Ce dernier aura l'obligation de communiquer ses décisions en matière de droit de cité à la Commission des naturalisations. En outre, si le Conseil communal s'écarte du préavis de cette Commission, il devra lui faire connaître ses motifs par écrit.

M. le syndic s'opposa en vain à l'amendement déposé en ce sens par M^{me} F. Morvant (PLR). La crainte de voir la Commission être à la fois juge et partie en cas de recours contre une décision de l'Autorité communale ne pesa guère contre la volonté, pour reprendre l'expression de M. M. Page (PCSO), *«de poser le principe du devoir d'information du Conseil communal à l'égard de la Commission»*. C'est par 47 voix contre 6 et 13 abstentions que fut décidé cet ajout.

Au vote d'ensemble, le règlement sur le droit de cité communal fut adopté par 63 voix sans opposition, mais 3 abstentions.

Einbürgerungen

GENERALRAT

Am 19. und 26. April 2010 prüfte und verabschiedete der Generalrat das allgemeine Reglement über das Gemeindebürgerrecht, nachdem er verschiedene Wahlen vorgenommen hatte.

Als Nachfolger der amtierenden Präsidentin Eva Heimgärtner (CSPÖ) wurde Thierry Gachet (CVP) zum neuen Präsidenten gewählt, während das Vizepräsidium zum ersten Mal von einem Vertreter der Grünen, Oliver Collaud, ausgeübt wird. Als Nachfolger von Thierry Gachet wurde Jean Philippe Main (CVP) in die Informatikkommission gewählt.

Bürgerrecht

Am 1. Juli 2008 trat das revidierte Gesetz über das freiburgische Bürgerrecht in Kraft. Eine der wichtigsten durch diese Revision bedingten Änderungen besteht darin, dass nicht mehr der Generalrat, sondern der Gemeinderat für die Erteilung oder Ablehnung des Bürgerrechts auf Gemeindeebene zuständig ist.

Zudem verbieten das Bundesgesetz über das Schweizer Bürgerrecht wie die Kantonsverfassung die Erhebung einer Eintrittsgebühr und erlauben einzig die Einziehung einer Verwaltungsgebühr zur Deckung der Verfahrenskosten. Schliesslich verfügen Ausländer, deren Einbürgerungsgesuch abgelehnt wird, über ein Rekursrecht gegen den Beschluss der Gemeindebehörde.

Im Jahr 2008 wurden eine Übergangsregelung und eine provisorische Verfahrensweise eingeführt. Im September desselben Jahres wählte der Generalrat eine neue Einbürgerungskommission, die nun als beratendes Organ tätig ist. Gestützt auf die in dieser Zeit gesammelten Erfahrungen erarbeitete die Exekutive in Zusammenarbeit mit der Kommission ein kommunales Ausführungsreglement zur

eidgenössischen und kantonalen Gesetzgebung.

Unterschiede zwischen den Parteien

Zwar stellte niemand den Entwurf prinzipiell in Frage, doch brachte die Eintretensdebatte grundlegende Unterschiede zwischen den Parteien zu Tage. Für die einen, wie zum Beispiel Philippe Wandeler (CSPÖ), ist die Einbürgerung einer der besten Wege, um Personen ausländischer Herkunft zu integrieren. *«Unser Land hat sich erkenntlich zu zeigen gegenüber Personen, die zu seinem Wohlstand, seiner Dynamik und seiner Weltoffenheit beitragen.»* Für andere ist die Einbürgerung ein schwerwiegender Akt, mit dem eine Person ihre besondere Verbundenheit mit unserem Land bekundet. Die Einbürgerung ist der Abschluss des Integrationsprozesses. *«Verdienten Personen wird die Ehre zuteil, Schweizer zu werden»*, stellte Pascal Wicht (SVP) fest.

Kostendeckung und Gebühren

Gemäss dieser Logik scheint es normal zu sein, die strikte Anwendung des Prinzips Nutzer = Zahler zu verlangen und die vollständige Kostendeckung anzustreben. So schlug Vincent Jacquat (FDP) vor, jede Nennung eines Maximalbetrags, in diesem Fall 3000 Franken pro Gesuch, zu vermeiden und ausschliesslich alle Verfahrenskosten für die Festlegung der Gebühr in Betracht zu ziehen.

Auf der anderen Seite war die Linke von diesem neuen Festlegungsmodus der Gebühren nicht überzeugt. Der Tarif, den die in dieser Sache zuständige Exekutive vorseht, ist laut Catherine Nusbaumer (SP) demotivierend, da die Gebühr

für einen Ausländer der ersten Generation zwar wie zuvor 1500 Franken beträgt, für einen Kandidaten der zweiten Generation jedoch von 300 auf 1000 Franken steigt. Daher der Antrag, den Höchstbetrag auf 2000 Franken zu beschränken.

In der Mitte zwischen den beiden Lagern verteidigte Jean-Luc Bettin im Namen der christlich-demokratischen Fraktion das Prinzip der Kostendeckung, war jedoch der Meinung, eine allzu starre Anwendung dieses Prinzips könne zu Situationen führen, in denen pekuniäre Probleme die Einbürgerung vollkommen integrierter Personen verhindern. Dieses Eintreten für die goldene Mitte, das einer Unterstützung des gemeinderätlichen Entwurfs gleichkam, wurde auch von der Sonder- und der Finanzkommission befürwortet und trug schliesslich in mehreren Abstimmungen den Sieg davon.

Bedingungen für den Erwerb

Ein weiteres Hindernis: die Bedingungen der Gemeinde für den Erwerb des Bürgerrechts. Abgesehen von der Übernahme der eidgenössischen und kantonalen Bedingungen, legt das neue Reglement besondere Bedingungen der Gemeinde fest. Dazu gehört für den Kandidaten die Verpflichtung, seine Papiere in Freiburg hinterlegt zu haben, seit mindestens zwei Jahren in der Stadt wohnhaft zu sein und mit der Zahlung seiner Gemeindesteuern nicht im Verzug zu sein. Im Namen der SVP hätte Pascal Wicht den Zusatz gewünscht: *«und in den letzten drei Jahren vor dem Gesuch keine Steuerrückstände gehabt zu haben»*.

Stadtammann Pierre-Alain Clément stellte sich gegen diesen Änderungsantrag, der die Auferlegung einer weiteren Bedingung

bedeuten würde. *«Ich freue mich zu vernehmen, dass man als Schweizer automatisch seine Steuern bezahlt»*, bemerkte François Weissbaum, Präsident der Sonderkommission. Nachdem dieser Änderungsantrag der SVP mit grosser Mehrheit abgelehnt worden war, verwarf der Generalrat mit 38 gegen 24 Stimmen bei 4 Enthaltungen einen Antrag von Maurice Page (CSPÖ), das Reglement mit dem Zusatz zu ergänzen, dass Bedürftigkeit kein Grund sei, nicht auf ein Einbürgerungsgesuch einzutreten.

Verpflichtung zu informieren

In einem wichtigen Punkt hielt sich der Generalrat nicht an den Entwurf des Gemeinderats. Dieser ist in Zukunft verpflichtet, seine Beschlüsse in Sachen Bürgerrecht der Einbürgerungskommission mitzuteilen. Wenn er zudem der Stellungnahme der Kommission nicht folgt, muss er dieser seine Gründe schriftlich mitteilen.

Der Stadtammann wandte sich vergeblich gegen diesen Änderungsantrag, den Françoise Morvant (FDP) eingebracht hatte. Die Befürchtung, die Kommission wäre bei einem Rekurs gegen einen Beschluss der Gemeindebehörde Richter und Partei zugleich, hatte kaum Gewicht gegen den Willen, wie Maurice Page (CSPÖ) sich ausdrückte, *«die Informationspflicht des Gemeinderats gegenüber der Kommission zum Prinzip zu erheben»*. Mit 47 gegen 6 Stimmen bei 13 Enthaltungen wurde dieser Zusatz gutgeheissen.

In der Schlussabstimmung wurde das Reglement über das Gemeindebürgerrecht mit 63 Ja-Stimmen, keiner Gegenstimme, doch 3 Enthaltungen verabschiedet.

Un nouveau Bourgeois d'honneur de la Ville de Fribourg

LUIGI FERDINANDO TAGLIAVINI

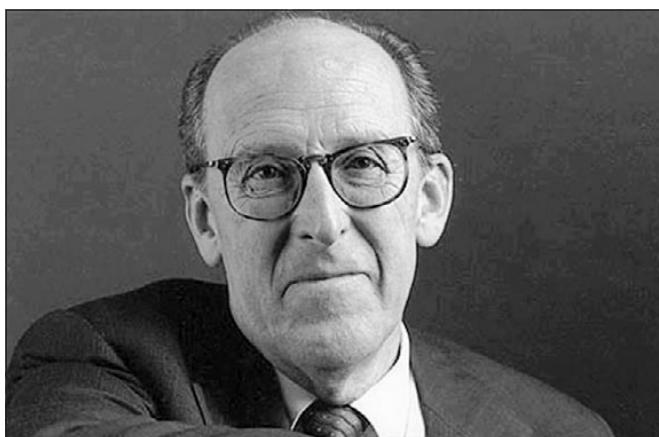
A l'occasion de ses 80 ans et souhaitant lui exprimer toute sa reconnaissance et celle de la population, le Conseil communal a décidé de remettre à M. Luigi Ferdinando Tagliavini le droit de cité communal d'honneur et la bourgeoisie d'honneur de la Ville de Fribourg. Cette manifestation a eu lieu le 18 mai dernier et a été marquée par un témoignage musical de Maurizio Croci, à l'orgue Manderscheidt de la chapelle de l'ancien Hôpital des Bourgeois, et de René Perler, baryton basse.

Une brillante et féconde carrière

Luigi Ferdinando Tagliavini, né à Bologne le 7 octobre 1929, a étudié au Conservatoire de musique de sa ville natale et à celui de Paris, ainsi qu'à l'Université de Padoue. Après avoir été successivement titulaire des chaires d'orgue aux conservatoires de Bolzano, Parme et Bologne, il a été, à partir de 1965, professeur ordinaire de musicologie à notre Université, dont il est depuis 2000 professeur émérite, et où il a cherché à faire partager à ses élèves son amour de la musique et de son histoire, cette musique «qui ne signifie rien, mais qui exprime tout».

De nombreux Fribourgeois ont eu la chance de suivre ses cours, dont François Seydoux, actuel organiste à la cathédrale de Fribourg, et Maurizio Croci, concertiste international et musicologue, actuel titulaire, notamment, de l'orgue de l'église du Collège Saint-Michel et directeur artistique du Festival international d'orgue de Fribourg.

M. Tagliavini a aussi mis à disposition son talent d'expert lors d'examen au Conservatoire de Fribourg et donne par ailleurs des cours dans de nombreuses académies internationales de musique (Haarlem, Innsbruck, Pistoia). Il est membre fondateur de l'Académie d'orgue de Fribourg.



Honneurs et distinctions

Il exerce également, sur le plan international, une intense activité de concertiste d'orgue et de clavecin. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages musicologiques, dédiés entre autres aux problèmes de l'interprétation de la musique ancienne. Il dirige depuis 1960, avec Oscar Mischiati, la revue *L'Organo*. Se vouant à la sauvegarde et à la

restauration des orgues historiques, il possède une importante collection d'anciens instruments à clavier; ceux de la famille du clavecin ont été l'objet d'une monographie et d'un catalogue: *John Henry Van Der Meer – Luigi Ferdinando Tagliavini, Clavicembali e spinette dal XVI al XIX secolo*, Bologne 1986, Grafis (2^e édition: ibidem 1987). Lun de ses derniers CD (paru chez Ermitage) est d'ailleurs consacré

aux clavecins de sa collection. M. Tagliavini a réalisé de nombreux enregistrements et a reçu plusieurs récompenses, dont le «Prix de la discographie italienne», le «Schallplattenpreis der Deutschen Phono-Akademie», le «Premio Antonio Vivaldi», entre autres.

En 1974, le Ministère italien de l'instruction publique lui a remis la médaille d'or *benemerito della cultura* et, en 1982, le gouvernement du Tyrol (Autriche) la médaille d'or *Tiroler Adler*. En 1985, le titre d'organiste de l'année lui a été attribué par l'American Guild of Organists de New York. Dès 1992, il est membre de l'Academia di Santa Cecilia à Rome. En 1996, l'Université d'Edimbourg lui a décerné le doctorat honoris causa en musique et le Royal College of Organists de Londres le titre honorifique de *Fellow*. En 1999, le doctorat honoris causa en arts, musique et spectacle lui a été conféré par l'Université de Bologne. Depuis mars 2000, il est citoyen honoraire de la ville de Dallas (Texas).

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

Fragments d'Egypte: *Days of Kom Ghurab, 1998* – Polaroids de Véronique Audergon

Née en 1961 à Fribourg, Véronique Audergon se passionne pour l'art photographique dès son adolescence. Après des études à l'École de photographie créative de Lausanne, elle s'établit à Paris et travaille auprès de photographes renommés qui l'initient à l'art de la lumière et de la composition. Elle voyage beaucoup et découvre l'Égypte, un pays qui la fascine. Devenue photographe indépendante, elle s'installe peu après au Caire. Sa pratique artistique s'épanouit alors et explore plusieurs voies. Parmi ses sujets de prédilection, le portrait, l'autobiographie photographiques et le reportage occupent une place essentielle.

Un peu plus d'un an avant la disparition tragique de la jeune femme en 2004, la Galerie Gulliver, à Fribourg, proposait une exposition intitulée *Flash-back*, qui dévoilait un ensemble de clichés pris par la photographe. Parmi eux, la série *Days of Kom Ghurab*, constituée de onze polaroids, qui se révèle à la fois comme une œuvre intimiste et ouverte sur le monde extérieur.

Cette œuvre sera présentée par Nathalie Provost, historienne de l'art, le **mardi 8 juin, à 18 h 30**, au Musée d'art et d'histoire, dans la série «Découverte du mardi».

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), rue de Morat 12, Fribourg – tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



Véronique Audergon, *Days of Kom Ghurab*, 1998.

[© MAHF]

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg (8)

DOMAINES DE MONTAGNE ET DE PLAINE

Après avoir présenté son patrimoine forestier en tout début d'année, la Bourgeoisie nous convie cette fois à la découverte de ses domaines situés dans les Préalpes et en plaine. Gérante attentive de ce bien commun, à un moment où s'accroissent les difficultés de toutes sortes pour le monde agricole, elle se veut plus que jamais la garante d'un héritage séculaire de grande valeur, dont nous continuons à apprécier les multiples bienfaits, sachant sans doute que «le bonheur est dans le pré»! Aussi courons-y vite et ne laissons pas filer une si belle occasion de prendre l'air, d'aller aux champs en fredonnant...

«Que la montagne est belle...!»

Printemps aidant, et si l'on se mettait au vert pâturage? Ainsi que nous l'avons déjà vu, la Bourgeoisie ne reste nullement confinée entre les quatre murs de ses bureaux de la rue des Alpes 10; elle est aussi présente dans nos Préalpes! Héritière d'une époque où, à défaut de mettre la ville à la campagne, comme en rêvait Alphonse Allais, celle-ci alimentant la cité de ses incomparables produits de proximité, la Bourgeoisie s'est durablement implantée sur les hauteurs du canton et pas seulement pour «le dominer». Il était alors de bon ton pour ses membres les plus en vue de posséder une montagne, c'est-à-dire un alpage.

Le chalet d'alpage est un élément caractéristique et incontournable du patrimoine culturel fribourgeois. Il est l'expression architecturale d'une économie qui a profondément marqué le mode de vie, la mentalité, les traditions et l'art populaire. Il symbolise l'enracinement à un espace, l'obstination de l'homme à subsister face à l'ad-



La fromagerie d'alpage du Gantrischli.

versité. Les chalets d'alpage font partie du paysage préalpin et même appartiennent, à en croire l'historien Pierre-Philippe Bugnard, «comme les cathédrales, aux lieux de mémoire d'un peuple»¹. Par la beauté et la sobriété de leurs volumes et de leurs matériaux, ils sont remarquablement intégrés dans leur environnement et les structures habilitées veillent à ce que leur esthétique soit scrupuleusement respectée. Même s'il fut jadis prohibé en ville de Fribourg par crainte d'incendies, le tavillon a droit de cité dans nos alpages: il y est tout harmonie.

Mais les temps s'assombrissent. A une époque où l'estivage tend à diminuer et, par voie de conséquence, le nombre de chalets en déshérence à grimper en flèche, la présence, apparemment paradoxale, de la Bourgeoisie dans l'économie alpestre est un apport à forte valeur ajoutée. Ne nous méprenons point toutefois! «Ce gros propriétaire n'est en fait qu'un gérant attentif du bien commun et un ga-

rant d'un héritage de grande valeur», nous rappelle le Dr Jean Dubas².

Le plus ancien type de chalet, destiné à abriter hommes et bêtes, est une construction en madriers, carrée, couverte d'un toit pyramidal. Ce plan s'agrandit dans le courant du XVIII^e siècle et surtout au XIX^e pour aboutir à un rectangle allongé, souvent complété par des annexes disposées perpendiculairement au milieu ou à l'extrémité du bâtiment.

Les chalets sont habités et exploités de façon saisonnière. Ainsi, à l'époque de l'estivage, bovins et petit bétail se retrouvent chaque année, pendant cent jours en moyenne, sur les pâturages de montagne. L'ensemble de l'aire alpestre peut inclure plusieurs échelons, dotés chacun de bâtiments nécessaires au séjour de courte ou de longue durée.

L'alpage est exploité pour produire du fourrage au moment de la fenaison des prés en plaine; il complète ainsi l'approvisionnement qui

assure l'hivernage du bétail. L'exploitation durable du pâturage pendant l'été apporte d'autres avantages: les herbes alpines garantissent un lait de qualité, le sol est maintenu dans un état qui protège des éboulements, voire des avalanches; les terrains ne sont pas laissés en friche et certains intérêts et attraits touristiques se trouvent ainsi sauvegardés.

Les types de noms d'alpages sont liés à la nature (topographie, sol, végétation), à la culture (occupation des sols et économie alpestre) et aux propriétaires (personnes, familles, communautés, lieux d'origines). Quant aux propriétés de montagne de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg, elles se situent dans la vallée du Lac-Noir et dans celle du Muscheren (région du Gantrisch, aux confins du canton de Berne), pour une superficie totale de 386 hectares.

Du Muscherenschlund...

La Bourgeoisie possède deux exploitations alpestres de 160 hec-

tares pour l'estivage de 160 UGB (unité de gros bétail). Six chalets, à différentes altitudes, sont également à disposition des exploitants. La fromagerie d'alpage du Gantrischli a été construite au tournant du siècle. Depuis 2001, ses tenanciers y fabriquent divers fromages (entre autres du Mutschli, du sérac, du fromage maison...) que les fins gourmets peuvent acheter sur place ou déguster à la buvette, ouverte de juin à fin septembre. Les produits sont également vendus sur des marchés locaux et dans des magasins de la région. En 2006, l'électrification de la plupart des chalets d'alpage dans le Muscherenschlund, dont quatre relèvent de la Bourgeoisie, a apporté un certain confort aux fermiers. Parmi les activités accessoires, signalons la présence d'une place pour camps aménagée et d'un cantonnement militaire de fortune.

... au Lac-Noir

Deux exploitations alpêtres s'étendent sur une surface de 73 hectares pour l'estivage de 56 UGB. Deux domaines de montagne sont exploités à l'année, l'un de 21 hectares et l'autre de 16. Deux chalets, sans affectation agricole, hébergent par ailleurs des estivants.

Dans la région du Schwyberg, le chalet de la Bourlaya, à l'instar du *Vieux Chalet*, a été reconstruit en 1993, en solides madriers. Une sympathique buvette y accueille les promeneurs, rarement solitaires, dans un site qualifié de «paysage protégé». Quant au chalet du Laupers-Kneuwiss, également situé dans un cadre idyllique, il peut être loué durant toute l'année pour des rencontres *au sommet* à caractère familial.

Pour pouvoir répondre aux exigences de leur cahier des charges ou tout simplement pour perdurer, les chalets d'alpage, mais également leurs pâturages, leurs chemins d'accès et l'alimentation en eau potable, font l'objet d'entretiens réguliers et conséquents, sous la direction du Service des affaires bourgeoises. Ces exploitations représentent une activité annexe, mais combien vitale pour des petits agriculteurs de la région. L'équipement intérieur mis à leur disposition, bien que répondant aux normes actuelles (lieu d'aisance, eau chaude, locaux chauffés, douche), peut être qualifié de simple.

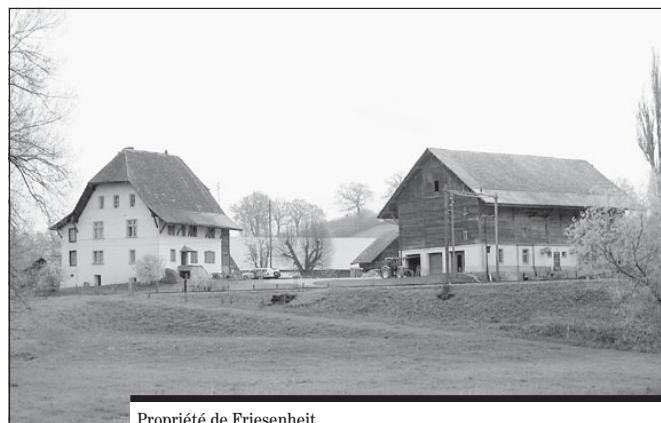
Domaines de «chez nous»

Même si, de nos jours, la mode est plutôt d'acquérir des domaines virtuels sur internet, la Bourgeoisie sut se montrer autrefois plus terre à terre. Elle possède en effet huit domaines agricoles, dont deux en ville de Fribourg, domaines de plaine se situant respectivement aux endroits suivants:

Domaine de Bertigny, Villars-sur-Glâne	36 ha	Régie des Copropriétés
Domaine des Muëses, Posieux	57 ha	Régie des Copropriétés
Domaine des Rittes, Pierrafortscha	8,6 ha	Régie des Copropriétés
Domaine du Windig, Fribourg	7,8 ha	Régie des Copropriétés
Domaine de Menziswil, Düdingen/Guin	42,2 ha	Fonds Pies
Domaine de Friesenheit, Bösingen	60 ha	Fonds Pies
Domaine de Schmitten, Schmitten	24,9 ha	Hôpital des Bourgeois
Domaine de Villars-les-Joncs, Fribourg	23,7 ha	Orphelinat bourgeois

Il est à noter que les domaines des Rittes et du Windig ne sont plus viables, en l'état. Les fermes sont par conséquent louées séparément pour habitation et les terrains affermés à des agriculteurs.

Quant aux domaines de Bertigny, de Schmitten et de Villars-les-



Propriété de Friesenheit.

Joncs, très proches de l'agglomération, ils voient régulièrement leur surface se réduire inexorablement au profit de nouvelles constructions, souvent liées à l'habitation.

Ces domaines ont été achetés ou ont fait l'objet de donations pour la plupart d'entre eux dans le courant du XX^e siècle, quand bien même la propriété de Friesenheit (Bösingen) appartient aux Fonds Pies, depuis le XIX^e siècle déjà.

Sur l'ancienne route de la Gryère, entre le Breitfeld et le

expérimenta l'établissement d'un orphelinat-école, qui fit cependant long feu, suite au rappel des Jésuites à Fribourg, en 1818.

En ce début de troisième millénaire, les Fribourgeois restent toujours attachés à l'agriculture, partie intégrante de notre mémoire collective, mais aussi activité encore très importante pour le canton. Il tient à cœur à la Bourgeoisie de retrousser ses manches en soutenant ses agriculteurs, de sorte à leur procurer les outils indispensables, afin qu'ils puissent exercer leurs activités dans de bonnes conditions et relever les innombrables défis qu'ils doivent affronter au quotidien.

Pour en savoir plus:

– Anderegg, Jean-Pierre: *Die Bauernhäuser des Kantons Freiburg – La maison paysanne fribourgeoise*. Band – Tome I: *Die Bezirke Saane, See, Sense – Les districts du Lac, de la Sarine et de la Singine*. Basel, Verlag G. Krebs AG 1979, 403 p., ainsi que, du même auteur: *Les chalets d'alpage du canton de Fribourg – Die Alphütten des Kantons Freiburg*. Fribourg, Service des biens culturels 1996, 320 p.

– Charrière, Michel: *Société fribourgeoise d'Economie alpestre – Freiburgerischer Alpwirtschaftlicher Verein 1897-1997*. Bulle 1997, 224 p.

– Kopp, Peter F.: *Terres, Seigneurs-propriétaires et paysans-fermiers entre Gérine et Gottéron*. Société d'Histoire du Canton de Fribourg 2008, 126 p.

www.fr.ch/ville-fribourg/bourgeoisie

¹ Cité par Anderegg, Jean-Pierre: *Les chalets d'alpage du canton de Fribourg – Die Alphütten des Kantons Freiburg*, Fribourg, SBC 1996, p. 255.

² Dubas, Jean: «La Bourgeoisie dans tous ses états... (III), ou quand les Bourgeois vont aux champs», in *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg – Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg 1700*, n° 122, février 1996, p. 14.



Le chalet de la Bourlaya.

Mini Beaux-Arts

ENFANTS, JEUNES ET CIRQUE EN FÊTE!

Entrez! Entrez! Mesdames, Messieurs, chers enfants! Durant la dernière quinzaine de juin, venez flâner sur le site de l'ancienne Usine à Gaz, à la Planche-Inférieure, et découvrir plusieurs événements culturels autour du thème du cirque! Un chapiteau sera tout spécialement dressé pour l'occasion.

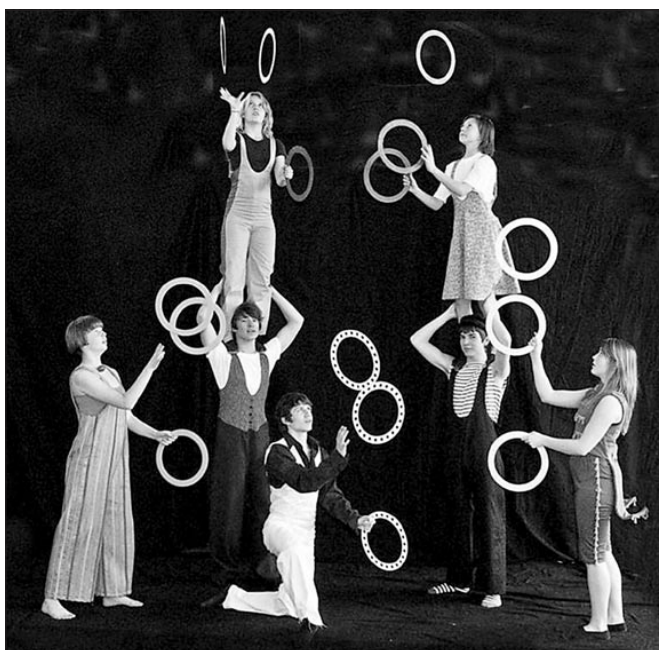
Au programme:

- ▶ Vernissage de l'expo annuelle des ateliers des mini Beaux-Arts, le 16 juin 2010, à 18 h
- ▶ Flûtes à bec, le 21 juin 2010, à 16 h 30
- ▶ Guitares, flûtes, percussions, saynettes et numéros de cirque, le 22 juin 2010, à 19 h
- ▶ Expo mini Beaux-Arts: dessins, peintures, BD, caricatures, films d'animation, sculptures et céramiques, à voir les 18 et 25 juin de 18 h-19 h, les 19 et 26 juin de 14 h-19 h et les 20 et 27 juin de 14 h-17 h
- ▶ Nombreux spectacles de cirque et ateliers d'initiation proposés dans le cadre du festival *Cirqu'ò Jeunes* 2010 durant les week-ends des 18, 19 et 20 juin, ainsi que des 25, 26 et 27 juin.

Il est à relever que tous les interprètes et artistes en herbe que vous pourrez applaudir et apprécier ont fréquenté durant l'année scolaire 2009-2010 l'un des 19 ateliers artistiques extrascolaires offerts gratuitement aux élèves des écoles primaires de la Ville de Fribourg. C'est une étroite collaboration entre le *Cirque Toamême* et les responsables des activités culturelles extrascolaires qui a permis d'associer et de présenter conjointement, dans un même lieu, les différentes prestations de fin d'année des ateliers artistiques extrascolaires et la 2^e édition du Festival *Cirqu'ò Jeunes*.

Festival *Cirqu'ò Jeunes* 2010

Fort d'une première expérience très réussie en 2009, le *Cirque Toamême*, école de cirque basée à



Fribourg avec plus de 150 élèves, organise pour la deuxième fois le Festival *Cirqu'ò Jeunes*. Il rassemblera des écoles de cirque suisses et étrangères, permettant aux élèves de présenter leur spectacle devant un large public et surtout de se réunir autour d'une passion commune: les arts du cirque. Cet événement met en valeur, auprès du grand public, les activités de cirque pour enfants et pour jeunes. Ces activités de qualité, aujourd'hui en plein développement, allient techniques traditionnelles de cirque et autres aspects artistiques.

Des ateliers d'initiation seront programmés pour permettre aux non-initiés de venir s'essayer aux différentes disciplines, telles l'acrobatie, le jonglage, le monocycle, le fil, et bien d'autres. Ces stages seront donnés par les professeurs et jeunes moniteurs du *Cirque Toamême* et ouverts aux enfants dès 8 ans.

La Suisse romande sera très présente cette année avec cinq écoles invitées en plus du *Cirque Toamême*, organisateur: *Arc-en-Cirque* de Delémont, *Artscenik* de Mon-

they, *Cirqu'alors* de La Chaux-de-Fonds, *l'Ecole de Cirque* de Lausanne et *l'Elastique Citrique* de Nyon. Les jeunes des écoles de cirque *En Piste* et *Circo Tascabile* de Firenze (Italie), déjà présents lors de la première édition, seront de retour en début de festival, les 19 et 20 juin, pour enchâter leur public avec un nouveau spectacle rempli de poésie.

Les jeunes organisateurs du festival sont spécialement fiers d'accueillir cette année *Upsala-Zirk* de Saint-Petersbourg (Russie), avec lequel le *Cirque Toamême* a déjà collaboré à plusieurs occasions depuis 2001. Cette école développe un projet social qui dépasse le seul cadre du cirque. Elle accueille en effet uniquement des jeunes enfants et adolescents négligés, qu'elle réintègre socialement par le biais du cirque. Elle propose à ces enfants de la rue de s'impliquer dans un projet artistique et leur vient en aide, à eux et à leurs familles. L'originalité de leur travail réside dans la volonté de combiner formation artistique de jeunes défavorisés et travail de réintégration scolaire et

de formation. Possibilité leur est offerte de partir en tournée montrer leur spectacle à l'étranger. A applaudir, pour la première fois en Suisse, lors de leur passage à Fribourg, les 26 et 27 juin.

Il y aura donc une grande et belle fête du cirque, à l'ancienne Usine à Gaz, au cœur de la Basse-Ville de Fribourg. Pour les informations concernant les horaires et dates des différents spectacles, ainsi que pour les modalités de réservation, se référer au site internet www.toameme.ch.

Kinder, Jugendliche und Zirkus in Festlaune!

Hereinspaziert! Hereinspaziert! Meine Damen und Herren, liebe Kinder!

Kommen Sie an den beiden letzten Juni-Wochen auf das Areal des alten Gaswerks in der Unteren Matte. Es gibt hier verschiedene kulturelle Anlässe rund ums Thema Zirkus zu entdecken. Dies ist sofort am speziell für diese Anlässe aufgestellten Zirkuszelt zu erkennen!

Zum Programm:

- ▶ Vernissage der jährlichen Ausstellung der Ateliers der Mini Beaux-Arts am Mittwoch, 16. Juni, um 18.00 Uhr.
- ▶ Blockflötenaufführung am Montag, 21. Juni, um 16.30 Uhr.
- ▶ Gitarren, Flöten, Perkussion, kleine Theaterszenen und Zirkusnummern am Dienstag, 22. Juni, um 19.00 Uhr.
- ▶ Ausstellung Mini Beaux-Arts: Zeichnungen, Bilder, Comics, Karikaturen, Trickfilme, Skulpturen und Keramiken sind zu bestaunen am 18. und 25. Juni von 18-19.00 Uhr, am 19. und 26. Juni von 14.-19.00 Uhr und am 20. und 27. Juni von 14-17.00 Uhr.
- ▶ Zahlreiche Zirkusvorstellungen und Einführungsateliers finden im Rahmen des Festivals *Cirqu'ò Jeunes* 2010 ebenfalls am 18./19./20. und 25./26./27. Juni statt.

Alle Interpretinnen, kleinen Künstler und Artistinnen, die Sie an diesen Tagen bewundern und denen Sie applaudieren können, haben im Verlaufe des Schuljahres 2009/2010 eines der 19 ausser-schulischen Ateliers besucht, die die Stadt alljährlich für ihre Primarschulen kostenlos anbietet. Dank einer intensiven Zusammenarbeit zwischen dem Zirkus Toamème und den Verantwortlichen der ausser-schulischen kulturellen Aktivitäten der Stadt Freiburg können diese verschiedenen Aktivitäten in dieser 2. Ausgabe des Festivals *Cirqu'ô Jeunes*, so parallel nebeneinander und am selben Ort gezeigt werden.

Festival *Cirqu'ô Jeunes 2010*

Geprägt von einem sehr gelungenen Versuch im Jahre 2009, organisiert der Zirkus Toamème – eine Freiburger Zirkusschule, mit mehr als 150 Schülerinnen und Schülern – zum zweiten Mal das Festival *Cirqu'ô Jeunes*. Das Festival vereinigt Zirkusschulen aus der Schweiz und aus dem Ausland, um ihre Künste vor einem breiten Publikum zu zeigen und vor allem, um ihrer gemeinsamen Passion zu fröhnen: der Zirkuskunst. Dieses Ereignis zeigt einer breiten Öffentlichkeit

die Wichtigkeit der Zirkusaktivitäten für Kinder und Jugendliche. Diese qualitativ hochstehenden Aktivitäten, die sich in voller Entwicklung befinden, vereinigen traditionelle Zirkustechniken mit anderen artistischen Aspekten.

Einführungskurse werden angeboten, um neugierige Kinder und Jugendliche einzuladen, sich in den verschiedenen Zirkusdisziplinen wie Artistik, Jonglieren, Einradfahren, Hochseillaufen und weiterem, zu versuchen. Diese Schnupperkurse werden von Leiterinnen und jugendlichen Leitern des Zirkus Toamème erteilt und stehen Kindern ab 8 Jahren offen.

Die Westschweiz wird neben dem organisierenden Zirkus Toamème durch 5 weitere eingeladene Zirkusschulen vertreten: *Arc-en-Cirque* aus Delémont, *Artscenik* aus Monthey, *Cirqu'alors* aus La Chaux-de-Fonds, *Ecole de Cirque* aus Lausanne und *LElastique Citrique* aus Nyon. Die Jungen der beiden Zirkusschulen *En Piste* und *Circo Tascabile* aus Florenz (Italien), die bereits in der ersten Ausgabe dabei waren, werden uns am 19. und 20. Juni mit einem neuen Programm voller Poesie erfreuen.

Die jugendlichen Festivalorganisatoren sind ganz besonders stolz,

in diesem Jahr den *Upsala-Zirk* aus Sankt-Petersburg (Russland) begrüßen zu dürfen. Mit diesem Zirkus verbindet den *Zirkus Toamème* eine Zusammenarbeit bei verschiedenen Gelegenheiten seit 2001. Diese Schule ist ein eigentliches Sozialprojekt, das die reine Zirkusarbeit übersteigt. In der Tat nimmt sie nur Kinder und Jugendliche aus benachteiligten Milieus in ihren Reihen auf und versucht sie über ihre zirkensische Arbeit sozial zu reintegrieren. Damit hilft sie diesen Strassenkindern und deren Familien. Die Einzigartigkeit ihrer Bemühungen besteht darin, artistische und schulische Ausbildung mit der sozialen

Wiedereingliederung zu vereinigen. Mit dieser Tournee wird ihnen nun die Möglichkeit geboten, ihre Aufführungen auch im Ausland zu zeigen. Sie können diese Truppe am 26. und 27. Juni zum ersten Mal hier in Freiburg bewundern und sie mit Ihrem Applaus unterstützen.

Wir laden Sie ein, dieses grosse Zirkusfest im Herzen von Freiburgs Altstadt, auf dem Gelände des ehemaligen Gaswerks sehr zahlreich zu besuchen. Weitergehende Informationen bezüglich Daten und Zeiten der verschiedenen Aufführungen sowie der Reservationsmodalitäten erhalten Sie unter www.toameme.ch



*Nouvelle parution consacrée à la ville de Fribourg
Ein neues Buch über die Stadt Freiburg*

Comment naissent et grandissent les villes? Wie werden Städte gegründet? Wie gedeihen sie?

La ville de Fribourg a été fondée en 1157 par Berthold IV de Zähringen. Il s'agit d'une des premières fondations de villes de l'Europe médiévale. Est-on en présence d'un acte singulier ou d'une action s'inscrivant dans un processus à long terme? Y avait-il aux origines des villes une planification intentionnelle passant par la construction des bâtiments, le statut juridique, l'établissement des institutions religieuses, voire la liturgie?

Telles sont les questions auxquelles ont tenté de répondre un groupe de 14 historiens et archéologues, lors d'un colloque organisé en 2007 à l'Université de Fribourg, dans le cadre du 850^e anniversaire de la ville. Aujourd'hui paraît un fort enrichissant volume, dans les deux langues, réunissant les contributions des intervenants, sous la direction du professeur Hans-Joachim Schmidt, titulaire de la chaire d'histoire médiévale de l'Université de Fribourg.

Hans-Joachim Schmidt (éd.), *Fondation et planification urbaine. Fribourg au moyen âge. Stadtgründung und Stadtplanung – Freiburg im Mittelalter*. Lit Verlag, Wien – Zürich 2010, 336 p. En vente en librairie ou par internet à l'adresse zuerichit-verlag.ch



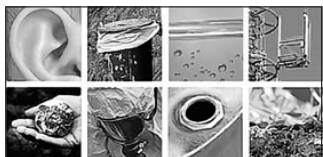
Im Jahre 1157 ist die Stadt Freiburg (Schweiz) gegründet worden. Sie ist eine der ältesten Gründungsstädte im mittelalterlichen Europa. War die Gründung ein singulärer Akt oder war sie eingebettet in eine Entwicklung von langer Dauer? Gab es in der Frühzeit der Städte zielgerichtete Planungen in der Anlage von Städten, ihrer rechtlichen, ihrer kirchlichen oder ihrer liturgischen Ausstattung?

Dies sind die Fragen, die eine Gruppe von Historikern und Archäologen im Rahmen der 850-Jahr-Feier während eines Kolloquiums im Jahr 2007 an der Universität Freiburg zu beantworten versucht haben. Heute erscheint ein interessanter Band mit den Beiträgen dieser Autoren, unter der Leitung von Professor Hans-Joachim Schmidt, Ordinarius für Mittelalterliche Geschichte an der Universität Freiburg.

Hans-Joachim Schmidt (Hg.), *Stadtgründung und Stadtplanung – Freiburg im Mittelalter. Fondation et planification urbaine. Fribourg au moyen âge*. Lit Verlag, Wien – Zürich 2010, 336 S. In Buchhandlungen oder bestellbar bei zuerichit-verlag.ch

Vous avez rendez-vous avec l'environnement!

UNE INVITATION DU **SEn**



Le Service de l'environnement (SEn) fête cette année son quart de siècle d'existence. Pour marquer l'événement, il organise une manifestation dans chaque district du canton. Il vous donne rendez-vous le mercredi 9 juin à la rue de Romont.

Si on peut considérer que l'environnement est largement préservé aujourd'hui dans notre canton, c'est aussi en bonne partie grâce aux efforts qui ont été entrepris depuis 1985, année de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). C'est la même année qu'a été créé à Fribourg le Service de l'environnement (SEn), qui s'est vu confier les nombreuses tâches découlant de l'application de ces nouvelles dispositions.

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, le SEn invite la population du district de la Sarine à le rejoindre sur le stand qu'il dressera à la rue de Romont, à Fribourg, le mercredi 9 juin. Des collaborateurs

du service seront présents de 9 h à 18 h pour répondre aux questions que vous vous posez sur l'environnement.

Exposition

Le SEn présentera aussi une exposition de vingt portraits de Fribourgeois (-es) qui parlent de leur rapport à l'environnement.

Stand de démonstration

A travers expériences et démonstrations, le SEn fera découvrir ses activités, ainsi que les défis à relever pour continuer à préserver nos ressources et notre environnement:

Bruit: *Quelle est l'intensité sonore de mon baladeur MP3 et qu'est-ce que je risque si l'intensité est trop forte?* Les visiteurs peuvent amener leur baladeur MP3.

Eaux: *Comment s'écoulent les eaux souterraines?* Simulation.

Air: *Comment peut-on faire un feu sans fumée pour éviter les poussières fines nuisibles pour la santé et des nuisances pour le voisinage?* Démonstration.

Déchets: *Est-ce que je sais trier mes déchets?* Jeu-concours.

Sols: *Je verse du café qui s'infiltré à travers une couche de terre. Qu'est-ce qui en ressort?* Expérience.

Sites pollués: *Comment détecter des métaux lourds dans le sol?* Les visiteurs peuvent amener des objets en métal et on leur dira en quoi ils sont faits.

Exposition et stand de démonstration du Service de l'environnement

Mercredi 9 juin, de 9 h à 18 h
Rue de Romont, à Fribourg
(devant le temple)

Informations: sen@fr.ch

Tél. 026 305 37 60 – www.fr.ch/sen

Créé en 1985 sur la base de l'Office de la protection des eaux et disposant d'une quarantaine de collaborateurs, le SEn se compose de sept sections qui rassemblent la plupart des compétences en matière d'environnement:

- Air
- Bruit
- Déchets
- Eaux
- Electromog
- Etudes d'impact
- Prévention contre les accidents majeurs
- Sécurité biologique
- Sites pollués
- Sols
- Substances dangereuses
- Service d'assistance en cas de pollution

Dans le but de préserver les ressources environnementales de notre canton, les tâches principales effectuées par les sections du SEn s'articulent autour de quatre mots-clés:

Observer

L'observation de la qualité de l'environnement sert de base aux actions de prévention et d'assainissement.

Prévenir

Chaque nouvelle activité ne doit pas entraîner de conséquences fâcheuses pour l'environnement.

Assainir

Les installations existantes provoquant des atteintes doivent être assainies.

Informier

L'information de tout un chacun est primordiale pour arriver à faire modifier les comportements à l'origine d'atteintes préjudiciables à l'environnement.

Les jardins à papillons

Une flore indigène diversifiée a élu domicile dans votre jardin; vous construisez des abris pour les petits animaux; vous avez renoncé aux produits phytosanitaires et vous préférez le gazon fleuri à celui de Wimbledon?

Ou vous souhaitez aménager ou réaménager votre espace extérieur de manière respectueuse des espèces de nos contrées?

Alors le projet de Pro Natura Fribourg est fait pour vous! Vous bénéficierez de conseils personnalisés pour favoriser la présence de papillons dans votre jardin et pourrez obtenir notre certification («jardin favorable aux papillons»).

Intéressé? Contactez-nous sans tarder pour agender une visite sur place!

pronatura-fr@pronatura.ch ou 026 422 22 06.



NewRide est un programme de Suisse-Energie pour la promotion des deux-roues électriques. Dans ce but, NewRide collabore avec la Ville de Fribourg, avec des entreprises, ainsi qu'avec un réseau de

fabricants, d'importateurs et de concessionnaires. NewRide contribue non seulement à réduire les émissions de CO₂ et les nuisances dues au trafic, mais également à promouvoir la santé publique, en proposant des deux-roues électriques adaptés aux besoins quotidiens. La Commune de Fribourg s'est également inscrite comme région «e-scooter». Ce programme d'actions soutient sur plusieurs années l'introduction sur le marché suisse des scooters électriques.

Ces dernières années, la vente des vélos électriques a fortement augmenté en Suisse. Pour en faciliter l'approche et en accentuer la pratique, la Ville organise en 2010 deux expositions publiques (Roadshow), permettant ainsi de tester gratuitement des deux-roues électriques (vélos et scooters), en partenariat avec les revendeurs locaux.

Les Roadshow 2010 se dérouleront sur la place Georges-Python, les samedis **5 juin** et **25 septembre**.

Pour davantage d'informations, consultez le site www.newride.ch

Pour plus de détails, contactez le représentant de la Commune: **Daniel Chassot**, Service de la circulation, 026 351 74 48, circulation@ville-fr.ch

Sportez-vous bien!

LE FC CENTRAL FÊTE SES 100 ANS



C'est à l'initiative de quelques jeunes amateurs de football du quartier de la Neuveville que le FC Central fut fondé le 16 novembre 1910. A son origine, le club s'appelait FC Excelsior et jouait en rouge et noir. En 1917, il changea de nom lors de son admission au sein de l'Association suisse de football, car il existait déjà un autre club portant le nom d'Excelsior. C'est ainsi que naquit le nom de FC Central et qu'il changea de couleurs, passant au bleu et blanc, pour arborer les couleurs de la Ville de Fribourg.

La dénomination de FC Central a certainement un rapport avec l'Hôtel du Central, au centre-ville de Fribourg, «stamm» du club qui jouait alors aux Grand-Places. Ce n'est pourtant qu'en 1923 que le nouveau terrain de la Motta devint définitivement celui du club de la «Basse».

Autre date mémorable, le 18 décembre 1921, fut celle du baptême du drapeau. La saison 1943-1944 est également à marquer d'une pierre blanche. Cette année-là, le FC Central reçut la coupe du club suisse ayant signé la meilleure performance sportive d'ensemble: Central I promu en 1^{re} ligue, Central II promu en 2^e ligue, Central III promu en 3^e ligue, alors que deux équipes de juniors étaient titrées au niveau cantonal. Après cette promotion en 1^{re} ligue, le FC Central joua une dizaine d'années à ce niveau, puis encore en 1956-1957, avant une relégation en 1959.

Fringant quinquagénaire, le FC Central fêta joyeusement le jubilé de 1960. Un impressionnant aréopage de personnalités vint témoigner son attachement à cette

belle société sportive, dont l'activité avait déjà profondément marqué la vie sociale à Fribourg.

1967 fut l'année de l'installation de l'éclairage, toujours en fonction actuellement. Les projecteurs (et une nouvelle buvette!) furent inaugurés le 3 mai, lors d'un match qui opposa les joueurs du cru à ceux du FC La Chaux-de-Fonds, une des meilleures équipes de ligue A de l'époque.

La «Grande Année»

Avec les années septante débuta une période faste pour le FC Central, tant du point de vue des résultats sportifs que de celui de la vie du club. C'est ainsi qu'en 1969, quelques supporters du club des bas quartiers créèrent le Groupement des Amis du FC Central, dans le but d'en soutenir les intérêts sportifs et financiers. Favorisant un esprit de famille grâce à des manifestations, telle la soirée «bleue et blanche» devenue une tradition, les Amis consentirent tant d'efforts que les résultats sportifs suivirent rapidement, le club retrouvant la 1^{re} ligue en 1970. Commença alors une période mémorable, marquée par les «derbies» opposant le FC Central au FC Bulle, qui attirèrent la grande foule. Jusqu'à 3000 spectateurs se déplacèrent, malgré la crise pétrolière qui imposa des journées sans voiture. On vit même des cohortes de spectateurs arriver sur des chars à pont!

Mais c'est en 1975 que le FC Central connut des heures historiques lorsqu'il disputa les finales de promotion en ligue nationale B contre Gossau. Les Centraliens remportèrent la première manche à domicile, mais durent s'incliner à l'extérieur contre la formation saint-galloise, qui accéda à la ligue supérieure sur l'ensemble des deux matches. Ces finales furent à l'origine de la création, en automne 1975,

de l'Amicale de la Grande Année, la «GA» comme la nomment ses membres: joueurs de l'équipe finaliste, staff technique et autres dirigeants, supporters du FC Central d'alors, soit une trentaine de personnes.

L'équipe du Variété Club de France, avec toutes ses vedettes: Platini, Giresse, Tigana, Neeskens..., qu'elle affronta dans un match qui attira des milliers d'amateurs de football.



1975, la «Grande» équipe des finales de promotion en ligue nationale B: En haut: Maeder, Gisler, Grosset, Schmitt, Bovet, Mauron, Wymann, Gaillard. En bas: Guillod, Liechti, Déglise, Cuennet, Piccot, Broillet, Dousse, Bersier.

Festivités

Si les années huitante marquèrent le début d'un long déclin sportif, la vie associative du club resta très vivante. Sous l'impulsion des dirigeants, du Groupement des Amis, de la «GA» et de la section des seniors, de nombreuses manifestations sportives et festives virent le jour. Citons la «Bleue et blanche», qui réunit chaque année joueurs et supporters, l'Apéritif des Rois, la journée des familles, et celle des «vieux mollets».

Le FC Central a lancé en 1984 le premier tournoi en salle de la région, à la Halle des sports de Sainte-Croix. Cette compétition, qui se déroule chaque année en janvier, a donc fêté en 2008 sa 25^e édition et réunit l'élite du football fribourgeois. Au purgatoire de la 3^e ligue pendant plusieurs années puis de la 4^e ligue, qu'il entend quitter au plus vite, le club n'a cependant pas cessé de vivre des moments exceptionnels. En 1995, l'Amicale de la «GA», réussit l'exploit de faire se déplacer

Les festivités du 100^e anniversaire ont déjà commencé: en mars, réunion d'anciens, parmi lesquels les internationaux Erich Burgener, Stéphane Chapuisat, Heinz Schuster et Félix Ansermet, qui fut un ancien conseiller du club, fête populaire le 31 juillet et, le 11 août, match de gala entre le FC Bienne (LNB) et l'équipe nationale suisse des M18 (en fait les M17, champions du monde en novembre dernier au Nigeria). C'est par le repas des familles, le 13 novembre à la Halle des Fêtes, que s'achèvera ce magnifique jubilé.

Avec son mouvement junior et son école de football, qui comptent de multiples équipes, avec ses formations d'actifs et de seniors, le FC Central privilégie donc l'esprit de famille à celui de la compétition «à tout prix». Il entend surtout jouer un rôle socio-éducatif, celui d'un club de la Neuveville, celui d'un club de la «Basse». A l'heure de son centenaire, le FC Central, désireux de retrouver au plus vite son lustre d'antan, demeure bien tel que l'ont voulu ses fondateurs.

Dans un décor de rêve



tzampata

Dimanche 30 mai, la désormais célèbre et classique course des escaliers de Fribourg prendra à nouveau d'assaut notre Vieille-Ville.

Directeur de la course, Benoît Tacchini nous parle du parcours, des modifications, ainsi que des nouveautés:

Vous êtes à la tête de la course des escaliers de Fribourg. En quoi consiste votre poste?

J'ai la responsabilité du bon déroulement de la course. Cela va de la distribution des dossards à la sécurité du parcours, en passant par le chronométrage.



Une course dans une ville, ce n'est pas toujours simple sur le plan de l'organisation?

Effectivement, ce n'est pas évident. L'impact sur la ville est important et les autorités, que je remercie vivement, nous fournissent une aide précieuse. Elles représentent des partenaires essentiels au bon déroulement de cette manifestation. Merci aussi aux riverains qui, malgré certains désagréments, jouent le jeu.

Quelles sont les principales exigences d'une telle course sur le plan de la sécurité?

Nous devons assurer la sécurité des coureurs, mais également

celle des bénévoles, des spectateurs et des piétons, sur tout le parcours. La circulation doit être réglée, afin qu'aucun accident ne survienne lors du passage des coureurs. Exercice difficile, car toute la ville n'est pas fermée, mais nous plaçons, à tous les endroits stratégiques, des bénévoles, qui assurent cette sécurité. Le premier tronçon de la course est un axe routier important et le trafic n'est arrêté que cinq minutes avant le départ, ce qui parfois engendre un certain stress, mais finalement bien maîtrisé.

L'édition 2010 est marquée par le dessin d'un nouveau parcours. Sera-t-il définitif?

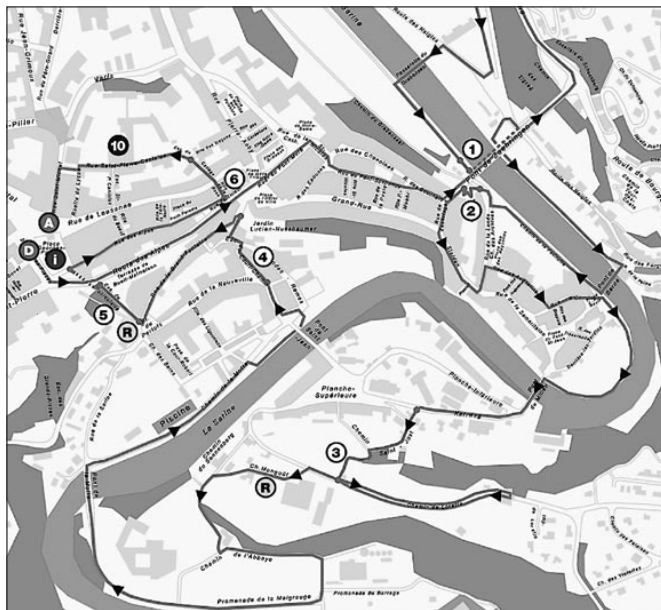
2010 est l'année de la stabilité, ce parcours sera définitif. Cela n'a pas été facile de trouver la bonne variante; nous avons auparavant testé différentes possibilités pour trouver le parcours idéal qui procure et donne cette grande joie aux coureurs de participer à la Tzampata. La difficulté majeure était de ne pas devoir bloquer des quartiers entiers. La version 2010 trouve donc un bon équilibre par rapport à tous les paramètres évoqués. Le record du parcours sera enregistré pour la première fois cette année.

Quelles seront les restrictions le matin du dimanche 30 mai?

Le départ est donné à 11 h à la place Georges-Python et la course devrait durer au maximum 1 h 30. Les quartiers concernés sont sécurisés grâce aux commissaires de course (gilets jaunes) et nous demandons aux riverains et à toutes les personnes se trouvant dans ces zones de respecter les consignes données.

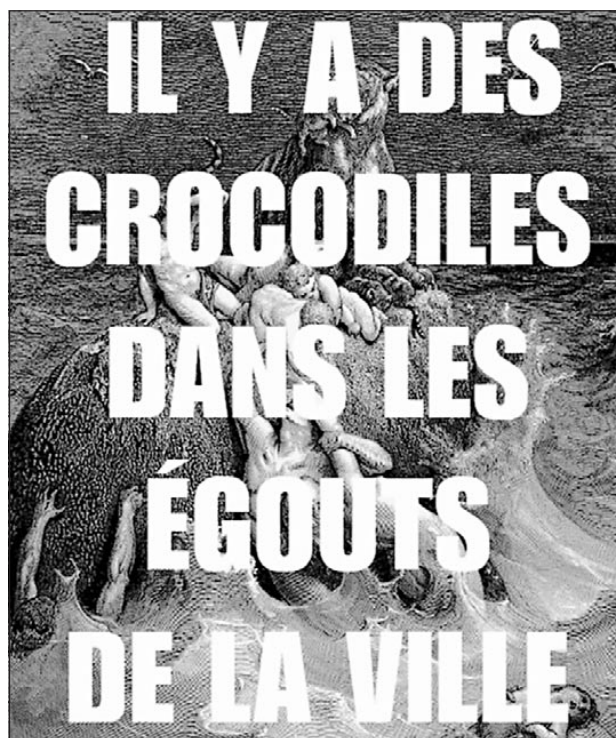
En bref, la Tzampata c'est quoi?

Une course atypique, qui reste accessible au plus grand nombre, dans un décor de rêve.



Les principales restrictions du dimanche 30 mai

- place Georges-Python: fermée de 9 h 30 à 12 h
- axe rue Saint-Pierre – route des Alpes – pont de Zaehringen: circulation arrêtée de 10 h 55 à 11 h 15
- parking des Augustins: aucune entrée ni sortie entre 10 h 45 et 11 h 30
- zone des bains de la Motta, Auge, rue des Alpes et rue Saint-Michel: déplacement des voitures avec l'aide des commissaires de course (gilets jaunes)



Il fête son cinquantième anniversaire

LE THÉÂTRE DE LA CITÉ



Voici 50 ans naissait, au cœur de la Neuveville, le Théâtre de la Cité, troupe de théâtre amateur issue du patronage Saint-Louis et des activités paroissiales de Saint-Jean. Tout au long de l'année 2010, cette association propose au public diverses manifestations célébrant sa belle longévité et son ancrage dans le paysage culturel fribourgeois. Prochain temps fort des festivités: un festival alliant théâtre et musique, le week-end des 12 et 13 juin. Ouvert à des troupes amies, d'ici et d'ailleurs, venant compléter des prestations «maison», ce festival aura lieu dans les locaux du Théâtre de la Cité, sis au Saint-Home Bon, Grandes-Rames 36, mais aussi dans certains endroits parfois insolites de la Vieille-Ville. L'occasion sera ainsi donnée aux spectateurs de déambuler en famille dans le quartier, à la découverte de spectacles conçus pour grands et petits (pour plus d'informations, consultez le site www.tcf.ch ou Fribourg Tourisme).

Doté d'un réservoir d'actrices et d'acteurs représentant toutes les tranches d'âge et toutes les couches sociales, le Théâtre de la Cité a su traverser les époques sans jamais renier ses origines modestes et populaires, en veillant à répondre à l'évolution culturelle, sans trahir pour autant ses pères concepteurs. Et devaient-ils être visionnaires ces quatre jeunes amoureux des planches (Emile Dorand, dit Dudule,



Jean-Paul Marguet, Gérard Perroulaz et Claude Schaller) pour prendre, en 1960, l'initiative contestée de quitter le groupe paroissial et de fonder leur propre théâtre. Toujours actifs dans la troupe, deux d'entre eux ont aujourd'hui le plaisir de découvrir régulièrement (parfois même d'y prendre part) les spectacles concoctés par leur nombreuse descendance. Et si l'on en juge par la petite centaine de membres que comprend désormais l'association, leur paternité fut féconde et la transmission de leur passion stimulante. Quant à l'évolution de la programmation, nul doute qu'elle a suscité de leur part un certain étonnement. Leur critique est toutefois demeurée constructive et bienveillante.

Variété du répertoire

Les changements de société ont imprégné la vie du théâtre. Ressenti au départ comme une association participant étroitement à la vie alors villageoise du quartier de la Neuveville, le Théâtre de la Cité a peu à peu élargi l'éventail de ses spectateurs, dont la composition a fini par changer au gré des pièces proposées. Issue d'un petit noyau de copains, la troupe elle-même est devenue beaucoup plus hétérogène et de cette diversité sont nées de véritables saisons théâtrales, mêlant en un dosage subtil pur divertissement et thèmes plus ambitieux. C'est dans la richesse de ces rencontres que réside indéniablement le secret de sa longévité. C'est grâce

à la présence en son sein de gens intéressés par la mise en scène, par la technique, par la conception de décors ou de costumes que le nombre de spectacles annuels proposés a pu augmenter et que la variété du répertoire a pu s'intensifier.

Membre de la FSSTA (Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs), le Théâtre de la Cité compte plus d'une centaine de pièces à son actif, parmi lesquelles plusieurs créations. Nombre d'actrices et d'acteurs aujourd'hui professionnels y ont effectué leurs premiers pas. Ses représentations extra muros et ses participations à des festivals ou à des concours, en Suisse comme à l'étranger, ont été maintes fois relevées, voire récompensées. Si le vécu et les expériences passées peuvent être évoqués avec une fierté légitime, le plus important reste à venir. C'est dans ce souci que depuis une vingtaine d'années les Ateliers du Théâtre de la Cité, répondant en cela à une demande constante de jeunes et de moins jeunes amateurs passionnés de théâtre, offrent la possibilité de s'initier au monde de la scène et au plaisir du jeu théâtral. Cette expérience leur permet de se faire remarquer par un metteur en scène à la recherche d'interprètes. Elle leur permet par la suite de rejoindre la troupe, de constituer peu à peu la relève et de garantir ainsi la pérennité de l'association.

En célébrant le jubilé de leur association, les membres du Théâtre de la Cité entendent partager leur bonheur et leur épanouissement avec leur fidèle public. Ils espèrent convaincre la population en général que l'écrin dont ils disposent, dans un quartier historique de la ville, mérite le détour. Leur histoire a débuté voici 50 ans dans l'âme d'enfant de précurseurs passionnés. Gageons qu'elle est bien loin de se terminer!

Alain Maeder

N.B.: Consulter également la revue *PRO FRIBOURG* N° 165, 2009.



Abfall - INFO - Déchets

Eliminons dans les règles de l'art le matériel électronique et électroménager!

Depuis 1998, il est interdit en Suisse d'éliminer les appareils électroniques et électriques avec les ordures ménagères. Seul le retour chez le vendeur ou à la déchetterie communale des Neigles garantit une élimination respectueuse de l'environnement.

Pourquoi recycler les appareils de ménage et de bureau?

En Suisse, on jette chaque année environ 150 000 tonnes de déchets électriques et électroniques. Et ce chiffre est amené à doubler dans les dix prochaines années. Une partie de ces déchets électroniques est extrêmement dangereuse pour l'homme et pour l'environnement. L'impact de ces substances toxiques sur l'environnement est étroitement lié aux conditions dans lesquelles se déroule le processus de recyclage.

Recycler son appareil hors d'usage - une obligation légale

L'Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques (OREA), entrée en vigueur en 1998, fixe les règles du recyclage. Selon cette loi, les consommateurs sont tenus de recycler leurs appareils hors d'usage et les vendeurs soumis à l'obligation de les reprendre. Jeter son vieux portable dans le sac à ordures est donc légalement interdit.

Les deux organisations SWICO et SENS sont responsables du recyclage des appareils en Suisse. A l'achat d'un appareil neuf, le consommateur paie une taxe anticipée de recyclage (TAR) qui sert à financer le recyclage écologique. Les appareils usagés peuvent être restitués gratuitement dans les commerces spécialisés dans la vente de matériel électrique ou électronique (sans obligation d'achat d'un autre appareil), ou au dépôt communal des Neigles.

Electronique de loisirs	Téléviseurs, radios, chaînes stéréos, haut-parleurs, caméscopes, appareils photos, lecteurs CD et DVD, baladeurs, jeux électroniques, etc.
Télécommunication	Téléphones fixes et portables, modems, routeurs, etc.
Accessoires	CD, disquettes, taxcards, casques, cartouches d'encre/toner, câbles
Bureautique	Ordinateurs, écrans, claviers, imprimantes, scanners, fax, etc.
Appareils électroménagers	Aspirateurs, machines à coudre, machines à café, cuisinières, appareils frigorifiques, congélateurs, fours, lave-linge, lave-vaisselle, cafetières, grille-pain, fers à repasser, etc.

Eliminer dans le respect de l'environnement

Les ordinateurs et autres appareils électroniques ou électriques contiennent des matières premières de valeur. Dans les centres de recyclage SWICO et SENS, les spécialistes démontent les appareils et récupèrent les matières telles que le cuivre, l'aluminium ou le fer. Les composants contenant des substances nocives sont éliminés séparément.

Un poste de travail informatique contient:

- 12,2 kg de fer
- 10,6 kg de verre
- 5,9 kg de plastique
- 1,6 kg d'aluminium
- 0,9 kg de cuivre



Composants d'un poste de travail informatique

- 12,2 kg Eisen
- 10,6 kg Glas
- 5,9 kg Plastik
- 1,6 kg Aluminium
- 0,9 kg Kupfer

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Avant de jeter un appareil, pensez donc aux possibilités de réutilisation et de réparation de celui-ci.

Informations:

www.swicorecycling.ch, www.sens.ch, www.dechets-ville-fribourg.ch

Umweltgerechte Entsorgung von Elektro- und Haushaltgeräten

Seit 1998 ist es in der Schweiz verboten, Elektro- und Haushaltgeräte im Hauskehricht zu entsorgen. Nur die Rückgabe im Fachgeschäft oder im Gemeindedepot Neigles garantiert eine umweltgerechte Entsorgung.

Wieso müssen Haushalt- und Bürogeräte fachgerecht entsorgt werden?

In der Schweiz werden jährlich ca. 150 000 Tonnen Elektroschrott entsorgt. Diese Zahl wird sich in den nächsten 10 Jahren verdoppeln. Ein Teil davon ist hochproblematisch für Mensch und Umwelt. Wie gefährlich die Auswirkungen der schädlichen Substanzen sind, hängt in hohem Mass vom Recyclingprozess ab.

Die richtige Entsorgung seines Elektrogerätes - eine gesetzliche Pflicht

Die im Jahr 1998 in Kraft getretene Verordnung über die Rückgabe, die Rücknahme und die Entsorgung elektrischer und elektronischer Geräte (VREG) regelt die Rückgabe, die Rücknahme und die Entsorgung elektrischer und elektronischer Geräte. Sie stellt sicher, dass elektrische und elektronische Geräte nicht in Siedlungsabfälle gelangen und umweltverträglich entsorgt werden. Die Konsumenten sind verpflichtet, ihre Elektrogeräte zurückzubringen, so wie die Verkäufer verpflichtet sind, diese entgegenzunehmen und einer umweltgerechten Entsorgung zuzuführen. Sein ausgesiedetes Handy in den Kehrichtsack zu werfen ist also gesetzlich verboten.

Die beiden Dachorganisationen SWICO und SENS sind für den Entsorgungszyklus der Geräte verantwortlich. Beim Kauf eines neuen Gerätes zahlt der Konsument eine vorgezogene Recyclinggebühr (vRG), welche zur Finanzierung der umweltgerechten Entsorgung benutzt wird. Ausgediente Büro- und Haushaltgeräte können kostenlos (ohne Verpflichtung auf Neukauf) in den Verkaufsgeschäften oder im Gemeindedepot Neigles abgegeben werden.



Unterhaltungselektronik	Fernseher, Radio, Stereoanlagen, Lautsprecher, Videokameras, Photoapparate, CD- und DVD-Player, Walkman, elektronische Spiele usw.
Kommunikationsgeräte	Telefone, Handys, Modems, Router usw.
Zubehör	CD, Disketten, Taxcards, Kopfhörer, Toner-Tintenpatronen, Kabel
Büroelektronik	Computer, Bildschirme, Tastaturen, Drucker, Scanner, Fax usw.
Haushaltgeräte	Staubsauger, Nähmaschinen, Kaffeemaschinen, Kochherde, Kühlschränke, Waschmaschinen, Toaster, Bügeleisen usw.

Entsorgung im Dienste einer sauberen Umwelt

Computer und andere Elektrogeräte enthalten wertvolle Rohstoffe. In den spezialisierten Recyclingfirmen werden die Geräte fachgerecht zerlegt und die Rohstoffe wie Kupfer, Metall oder Aluminium zurückgewonnen. Die schadstoffhaltigen Komponenten werden umweltgerecht entsorgt.

Wie bei allen Abfällen ist auch beim Elektroschrott der beste Abfall jener, der gar nicht entsteht. Denken Sie also auch über Reparaturmöglichkeiten von Geräten oder über die Notwendigkeit eines Neukaufes nach.

Informationen:

www.swicorecycling.ch, www.sens.ch, www.abfall-stadt-freiburg

Pour les amateurs de belles décorations florales

Concours Fribourg ville fleurie

Fribourg fait partie des villes fleuries suisses et se fait régulièrement remarquer grâce aux talents multiples de ses jardiniers, qui embellissent bâtiments administratifs, places et parcs.

A vous, habitants de la ville, amateurs de belles décorations florales, Fribourg Tourisme et Région vous donne la possibilité de donner libre cours à votre imagination et à votre créativité!

Pour participer au concours, il suffit d'envoyer une photo de bonne résolution (min. 300 dpi) de votre balcon fleuri, avec un descriptif et son lieu à:

Fribourg Tourisme et Région – Concours Fribourg ville fleurie
Av. de la Gare 1 – 1701 Fribourg

Dernier délai: 15 août 2010

Bulletin d'inscription

Groupe / Société:

Prénom, nom:

Adresse:

NPA – Lieu:

Téléphone:

E-mail:

Description et situation de la photo:

Catégorie: Appartement individuel, maison individuelle
 Entreprise, association

(Les concurrents sont priés de s'inscrire dans la catégorie qui les intéresse: une seule catégorie par bulletin d'inscription.)



Règlement du concours

Art. 1 Le but de ce concours est l'embellissement de notre ville, il ne sera tenu compte que des fenêtres, vitrines et balcons visibles de la chaussée. Il ne sera pas fait de visite à domicile.

Art. 2 Le concours se limite au territoire de la ville de Fribourg. Toutes personnes, à l'exclusion des professionnels (vitrines des fleuristes), peuvent prendre part à ce concours.

Art. 3 L'inscription est gratuite.

Art. 4 Le jury juge selon 5 critères en attribuant à chaque critère une note entre 1 et 6.

Art. 5 Le jury procède à une visite entre le 20 et 30 août 2010. En cas d'égalité de points, une deuxième visite départagera les candidats ayant obtenu 20 points et plus lors de la première visite.

Art. 6 Tout concurrent déclare se conformer au présent règlement.

Art. 7 La distribution des prix se fera lors de la Foire de Fribourg 2010.

Art. 8 La décision du jury est irrévocable et tout recours juridique est exclu.

Critères de jugement des décorations florales

- Choix des plantes en fonction de l'exposition
- Harmonie générale des couleurs
- Originalité de la décoration
- Élégance et bienfaisance des plantations
- Qualité de l'entretien
- Durée de la décoration

Prix du concours

	Entreprise – association	Individuel
1 ^{er} prix	Fr. 1000.–	Fr. 700.–
2 ^e prix	Fr. 700.–	Fr. 500.–
3 ^e prix	Fr. 400.–	Fr. 300.–



125^e anniversaire du CO du Belluard: journée portes ouvertes le 29 mai



UN GRAND OUVROIR DE PÉDAGOGIE

Le Cycle d'orientation du Belluard fait décidément parler de lui durant cette année scolaire. En effet, lors d'un précédent numéro de 1700 (N° 260, décembre 2009, pp. 12-13), 125 ans ont été retracés, relatant quelques étapes de l'existence de cette institution. Ce bel anniversaire a déjà été commémoré de bien des manières, par exemple par les innombrables coups de pédales donnés par les élèves de l'établissement pour «faire voir du pays» à la désormais célèbre Bellucar (un succès sans précédent), ou par l'installation, en juin, d'une guirlande reliant l'école à sa voisine médiévale du même nom, ou

encore par la distribution du pain du 125^e aux jeunes à la récréation, ou enfin par l'inauguration du chronomobile, une folle machine à rappeler le temps, conçue par l'artiste Bernard Bapst, pour n'en citer que quelques-unes.

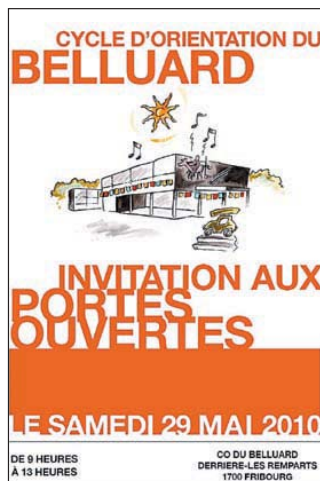
Dans le cadre des festivités organisées à l'occasion de son 125^e anniversaire, le Cycle d'orientation du Belluard ouvre ses portes le samedi 29 mai, de 9 h à 13 h, et invite tout un chacun à entrer dans ses murs pour découvrir une école *différente*, puisque, à côté des propositions de cours attendues (allemand, français, mathématiques, activités créatrices), il sera donné la possibilité d'assister à des démonstrations moins conventionnelles (concours d'épellation et de dictée, expériences météorologiques, récitations, classe de 1885, expositions), à des ateliers et à des performances artistiques et sportives (course d'orientation professionnelle, théâtre en français, en anglais et en allemand, calligraphie, activités

gourmandes, tournois, défi chorégraphique et musical,...).

Energie «scolaire»

L'école ainsi présentée ressemblera sans doute à une sorte de grand ouvroir de pédagogie potentielle, flanqué de ses 700 hôtes, de son histoire, de

ses 125 bougies, d'une Bellucar qui n'en a guère besoin puisqu'elle parcourt son tour du monde à la force du mollet, de ses cuisines du monde et de sa pièce de théâtre originale. Le Belluard fonctionne plus que jamais à l'énergie «scolaire» en cette année 2010. Le comité d'organisation, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à ce que cette manifestation puisse avoir lieu, se réjouissent d'ores et déjà d'accueillir de très nombreux visiteurs. Et que la fête soit belle! ...



Le programme détaillé des activités est disponible sur le site internet de l'école (www.co-belluard.ch): accueil dès 9 h, activités de 9 h à 11 h, apéritif et partie officielle en présence notamment de M^{me} Isabelle Chassot, conseillère d'Etat, directrice de l'Instruction publique, de la culture et du sport; à 11 h, cuisines du monde ouvertes pour le repas de midi (possibilité de réservation à l'aide du formulaire en ligne, accessible sur le site internet de l'école).



Photos de Michel Roggo au Musée d'histoire naturelle

«à l'eau!»

L'eau est synonyme de vie et les rives de nos cours d'eau abritent une faune et une flore des plus riches. Michel Roggo immortalise depuis 25 ans ces milieux de vie. L'exposition «à l'eau!», inaugurée le 21 mai dernier au Musée d'histoire naturelle de Fribourg, présente, jusqu'au 3 octobre, une huitantaine d'images du célèbre photographe fribourgeois, pour la plupart récentes et montrant principalement des espèces indigènes.

Michel Roggo a débuté sa carrière de photographe à l'âge de 30 ans. Il a d'abord pratiqué une photographie naturaliste classique, avant de tourner résolument son objectif vers les animaux aquatiques et leurs milieux de vie. Fasciné par les ambiances oniriques et souvent surprenantes des milieux aquatiques, il se consacre désormais à ces paysages engloutis, déroutants de beauté, de formes et de couleurs.

L'exposition, réalisée avec le soutien du WWF Suisse, présente des images qui invitent à l'étonnement et à la contemplation, à la recherche d'un esthétisme pur, mais aussi à une réflexion approfondie sur la conservation de ces trésors de la nature.

Dans cette exposition, Michel Roggo présente aussi 40 nouveaux tirages, montrés pour la première fois dans un musée et réalisés pour la plupart durant les deux dernières années, ainsi qu'une quarantaine de prises de vue plus classiques du monde subaquatique. Quelques images en studio mettent en valeur des détails de poissons. La plupart des photos ont été réalisées en Suisse, les autres en Scandinavie, en Slovénie et en Croatie.

A la faveur de diverses projections audiovisuelles, Michel Roggo permet aux visiteurs de s'immerger dans le monde étrange et méconnu des cours d'eau, et d'en découvrir les moindres recoins.

Pour parachever le portrait du photographe, un reportage de *Passe-moi les jumelles*, diffusé pour la première fois sur la TSR le 19 mai dernier, peut être visionné en intégralité dans l'exposition. Grâce à l'équipe de cette belle émission – qui a suivi Michel Roggo de l'Hongrin aux sources de la Jogne, des marais de Guin à la rivière Singine, en passant par les chutes du Rhin – les visiteurs découvrent les réalités étonnantes du travail de photographe naturaliste.

Autre document à visionner: un film sur les poissons indigènes, réalisé en 1985 par le Musée d'histoire naturelle, fait effectuer un petit retour dans le temps, pour se souvenir, en particulier, de ce qu'était la légendaire montée des «nases» dans la Sarine.

Enfin, à voir absolument: quelques anciens systèmes de caméras subaquatiques de Michel Roggo, et, en particulier, le caisson utilisé pendant vingt-cinq ans aux quatre coins du monde, et qui a survécu aux attaques des crocodiles et des ours!

Contact: info@roggo.ch – www.roggo.ch ou museehn@fr.ch



Chevaines et cygne tuberculé dans le Rhin.

[© Michel Roggo – roggo.ch]

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Giscard en short au bord de la piscine, de Gérard de Cortanze. Le héros du roman, le jeune Gérard, est le fils d'un émigré italien, ancien résistant fier de ses origines et admirateur inconditionnel de Charles de Gaulle. Narrateur, il se passionne pour le cinéma et le théâtre d'avant-garde avant de militer dans un groupe féministe. Il effectue ses études à la Sorbonne, s'enthousiasme en Mai 68 et déchanté assez vite lorsqu'un de ses amis est grièvement blessé lors d'une manifestation. Ce roman autobiographique est aussi une évocation douce amère de la France des années Pompidou jusqu'à l'élection de Mitterrand. Le lecteur se plonge dans ces années marquées par la mort du général de Gaulle, Mai 68, les Shadoks, la libération sexuelle, l'I.V.G., le premier choc pétrolier, la mort d'Allende...

Big Fish, de Daniel Wallace. Edward Bloom aimait à mélanger réalité et fiction lorsqu'il racontait sa propre histoire à son fils, Will. Ce dernier finit par le lui reprocher. Après une violente dispute, les deux hommes ne se revirent plus pendant longtemps. Apprenant par sa mère que son père est mourant, Will revient auprès de lui afin de lui demander de raconter sa vie comme elle s'est vraiment passée. A l'écoute de ce récit, Will se rend compte de l'âme d'enfant que le vieil homme garde enfouie au fond de lui. Mais Edward est-il capable de conter sa vie sans rajouter du fantastique dedans, lui qui avait bercé la jeunesse de son fils avec ses histoires farfelues? Ce livre émouvant de 150 pages a été adapté au cinéma par Tim Burton sous le même titre.

Mélo-biélo: mélodrame biélorusse, bande dessinée de Besson et Felder. Un routier amoureux d'une championne de tennis s'en-

gage sur l'autoroute des embrouilles! Son camion sillonne l'Europe, livrant des friteuses en Belgique et un drôle de cétaqué en Biélorussie. De cet univers loufoque se dégage un récit abouti et structuré plutôt qu'un méli-mélo baroque, et c'est tant mieux! Les personnages gardent beaucoup d'expressivité malgré leurs regards toujours vides. Les amateurs de Plonk & Replonk ou des Monty Python passeront un bon moment de rigolade. Le site de l'album www.melobielo.com vaut le détour.

Exposition

Les gravures de l'Atelier du Pilon à Os sont présentées à la Bibliothèque de la Ville, du samedi 29 mai au samedi 26 juin. Vernissage vendredi 28 mai, dès 18 h.

Consultez le catalogue en ligne de la Bibliothèque:
www.bibliothequefribourg.ch

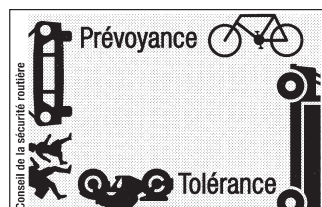
Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h



In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Habt Ihr nichts mehr zu lesen? Kommt vorbei und los geht's!

Für Kinder und Jugendliche

Talus Taylor: Barbapapas spielen Theater. Wer geht nicht gerne auf den Jahrmarkt? Die Freude der Kinder und Barbapapas ist riesengross. Die Enttäuschung umso grösser, als die Schausteller wieder abziehen. Kein Problem für die Barbapapas, wie immer wissen sie sich zu helfen. Theater selber erfinden und spielen ist mitunter sogar lustiger.

Regina M. Ehlbeck: Hallo, ei äm Betti! Auf dem Bauernhof geht es drunter und drüber. Der Bauer Hans und seine Kuh Betti aus Schottland kommen auf Besuch. Betti sieht nicht nur komisch aus. Sie spricht auch noch eine fremde Sprache. Wie sollen sich die Tiere nun untereinander verständigen? Abhilfe kommt von Huhn Loretta & Co. Ein Bilderbuch mit lustig illustrierten Bildern.

Klaus-Peter Wolf: Die Wunderzwillinge und die fiese Falle. Bei den Wunderzwillingen Leonie und Laura ist immer was los. Nach einer Shoppingtour werden unbezahlte Kleider in Leonies Einkaufsstüte entdeckt. Sie bestreitet vehement den Diebstahl. Ihre Schwester Laura ist ebenfalls von ihrer Unschuld überzeugt. Doch wie sollen sie das beweisen? Eine abenteuerliche, turbulente Geschichte, mit Spannung bis zur letzten Seite.

David Macaulay: Das grosse Buch des Körpers. Dieses Kinder-Sachbuch erklärt auf eindrückliche Weise das Wunderwerk Körper. Detaillierte und farbige Zeichnungen vom bekannten Kinderbuchillustrator David Macaulay stellen unser Innenleben einfach und klar verständlich dar. Der Blutkreislauf ist eine Achterbahn, Verdauen gleicht einer Wildwasserfahrt und Blut hat etwas von einem Swimmingpool.

Katja Brandes: Der Elefanten-Tempel. Die Freundinnen Ricarda und Sofia reisen ins ferne Thailand um dort zwei Wochen lang ein Elefantenschutzgebiet zu besuchen. Sie dürfen bei der Pflege und dem Training der misshandelten und kranken Dickhäuter helfen. Neben der geheimnisvollen Elefantengeschichte um die misshandelte Elefantin Laona wird eine zarte Liebesgeschichte von Ricarda und Nuan, einem Mahout (Elefanten-Führer) erzählt. Ein ausgezeichnet recherchiertes Buch, ausgestattet mit vielen Details des thailändischen Lebens sowie einigen thailändischen Vokabeln.

Alison Goodman: Eona Drachentochter. Die Drachenaugen, Auserwählte der magischen Drachen und Träger ihrer Macht, herrschen seit Jahrhunderten neben dem Kaiser über das Reich. Eona, das Mädchen aus den Salzminen, besitzt die seltene Gabe, die Drachen in ihrer wahren Gestalt zu sehen. Sie träumt davon, eine der Auserwählten zu werden. Doch Mädchen und Frauen ist es unter Todesstrafe verboten, Magie auszuüben. Als Eona sich als Junge verkleidet, geschieht etwas Unglaubliches... Fantasy-Spannung pur!

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag 15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Freitag 15–18 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

M É M E N T O

CONCERTS

- **Concert de l'ADMA: Florence Malgoire et Jovanka Marville** sonates pour violon et forte-piano de Mozart et Schubert; di 30 mai, 17 h, église des Capucins (r. de Morat 28).
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg** violon et direction: Esther Hoppe; œuvres de Vivaldi et Rossini; di 30 mai, 18 h, aula Magna Uni Miséricorde.
- **Tambours du Burundi** ve 4 juin, 19 h 30, AMAF, près de Fri-Son (rte de la Fonderie 7).
- **Le Fribourg Jazz Orchestra présente: Duke Ellington** invité: Michel Weber; direction: Mathieu Kyriakidis; je 10 juin, 20 h 30, aula du Collège Saint-Michel.
- **Patrick Montant: récital d'orgue** di 20 juin, 17 h, église du Monastère de Montorge.
- **L'Ensemble Suonare et Cantare** musique ibérique de la Renaissance *La Route des Epices*; di 27 juin, 17 h, église des Capucins (r. de Morat 28).

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Lunch concerts:**
- **Evelyne Chappuis (violin) et Maryline Gerber-Brito (piano)** œuvres de Mendelssohn; ve 28 mai, 12 h 15.
- **Rhapsody in Blue** de Gershwin par Elitza Djambazova (piano); ve 4 juin, 12 h 15.
- **Liederkreis** de Schumann par René Perler (baryton-basse) et Simon Bucher (piano); ve 11 juin, 12 h 15.
- **Maria Stuart, portrait musical et dramatique** avec Liane Stalder (soprano) et Franziska Staehlin (piano); œuvres de Donizetti et Schumann; ve 18 juin, 12 h 15.
- **Ame tzigane de Brahms** Zigeuner lieder, par le Quatuor vocal Circé, avec Véronique Piller (piano); ve 25 juin, 12 h 15.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Funky Good Time to Party!** funkopopoulous & Guest; je 27 mai, 21 h.
- **Banderas – T Diane – Sir T One** ital cuts – reggae; ve 28 mai, 22 h.
- **Roller Disco** avec DJ HoneyBoxxxx Turbo Seletorz sa 29 mai, 21 h.
- **Major Town: Green Tuesday** échange de paninis; ma 1^{er} juin, 22 h.
- **End of Season Party – Rock'n'Wall#2** je 3 juin, 21 h.

- **Lamb of God** thrash metal; ve 4 juin, 21 h.
- **Delilahs – Peter Kernel – Pants on fire** sa 5 juin, 20 h.
- **Tous les matchs du Mondial...!** retransmis sur grand écran; du 11 juin au 11 juillet.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Sounds of Roots: Jacka Youth** reggae; ve 4 juin, 22 h.
- **Impure Wilhelmina – Redheads are vampires – Prevail over one's Horizon** metal / post-hardcore; sa 5 juin, 21 h 30.
- **Flourish + Selenium** rock; ve 11 juin, 22 h.
- **Feuerzeug + Das Röckit** Stoner – rock; sa 12 juin, 22 h.
- **Thank God: it's Friday** soirée DJ; ve 18 juin, 21 h.
- **Chocolat Show: Dans le jardin de Pomme et de Terre** par la C^{ie} Miette de Lune; brunch et spectacle familial; di 20 juin, 10 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **Soirée du Conservatoire de Fribourg – Un «Max» de Swing!** (Tribute to Max Jendly); ve 28 mai, 21 h.



- **Relax, c'est dimanche, avec Arlette Zola** chanson; sa 29 mai, 21 h.

ESPACE NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

- **Khaled et sa troupe présentent: Orient et Occident** par l'école de danse Maryam; sa 29 mai, 20 h.
- **StreetConcept présente: Justice TV** (en collaboration avec l'Ekinox C^{ie}); télé-réalité de Jérôme Chopard, Yassir Madhou et David Brülhart; ve 11 et sa 12 juin, 20 h 30.

CINÉMA

- **Festival mondial de l'image sous-marine**

du 26 au 30 mai, Cap'Ciné (av. de la Gare 22).

- **CinéPlus:**

– **Sounds and Silence** de Peter Guyer; documentaire, di 6 juin, 18 h;– **Le Funambule**

de James Marsh; documentaire, di 20 juin, 18 h; cinéma Corso (Pérolles 15).

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

- **Soutenir un-e proche en souffrance** avec l'Association fribourgeoise Action et Accompagnement Psychiatrique (AFAAP); sa 29 mai, 14 h – 17 h.
- **Recyclons et consommons malin!** animé par l'Echo'roulotte; ma 1^{er} juin, 14 h – 16 h.
- **La grève des femmes du 14 juin 1991** film; lu 14 juin, 20 h.
- **Assurances sociales** avec Sandrine Kuonen; ma 15 juin, 13 h 45 – 17 h.
- **Plantes culinaires et médicinales** avec Célia Wust; ma 22 juin, 14 h – 16 h.

ÉDUCATION FAMILIALE

(026 321 48 70)

- **Café – mamans – enfants** échange entre mamans, jeux entre enfants de 0 à 7 ans; me 2, 9, 16 et 23 juin, 9 h – 11 h, ainsi que 2 juin, 15 h – 18 h, EspaceFemme (r. Hans-Fries 2).
- **Café – parents – enfants** autonomie, limites, confiance, etc.; chaque jeudi du 10 juin au 1^{er} juillet, ainsi que sa 5 juin et 3 juillet, 9 h – 11 h, Fribourg-Centre (av. de la Gare).

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python (026 347 10 78)

- **Café – contact – deuil** avec Agnès Telley; je 10 juin, 18 h.
- **Mémoires du cœur** avec Nelly Kuster; sa 12 juin, 9 h 30.

BIBLIOTHÈQUE LIVREÉCHANGE

Avenue du Midi 3-7

- **Jouons ensemble** pour les 0-5 ans; ve 28 mai, 11, 18 et 25 juin, 9 h 30.
- **Quitter, retrouver, emporter** exposition de travaux d'élèves de Dima Hatem; du 29 mai au 28 août.

- **Calligraphie, jeux, spécialités culinaires**

découverte avec les femmes musulmanes; sa 12 juin, 14 h – 18 h.

- **Festibô, fête en plein air**

place de jeux de Beauregard, di 20 juin, 12 h – 19 h.

CONFÉRENCES

- **Secum esse: la conception de la philosophie chez Pétrarque** par Ruedi Imbach; me 2 juin, 17 h 15, Uni Miséricorde, salle Jäggi (4112).
- **Tobie de Castella et ses livres** Regards sur la culture fribourgeoise à la fin de l'Ancien Régime; Les midis de la Rotonde – Symposium; sa 12 juin, 12 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).
- **Unterwegs im Internet – Gefahren bei Spielen, Shopping und im Chatroom** mit Heike Rieder; Mitt., 16. Juni, 14.00 Uhr, Kinderstube (r. de l'Hôpital 4).
- **L'importance d'une bonne et adéquate hydratation et les conséquences néfastes de la déshydratation** par Séverine Nager Monnard; je 24 juin, 13 h 30, grande salle de La Grange, ch. de la Fontaine 1, Villars-sur-Glâne.

EXPOSITIONS

- **Bolivie, Terre de soleil** huiles de Marie Renée Mariaca; jusqu'au 29 mai, Carmin'Art Galerie (Planche-Supérieure 29).
- **Das Puppentheater** de Roland Jeanneret; jusqu'au 16 juin, Musée de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).
- **Jacqueline Gandubert** huiles intuitives; jusqu'au 26 juin, Galerie Oshoun (r. de Lausanne 38).
- **Affiches provocatrices en Suisse: Pas comme ça!** jusqu'au 27 juin, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).
- **Musée Bible + Orient** jusqu'au 30 juin, Uni Miséricorde, salle 4219; tous les dimanches, 14 h – 17 h.
- **Rachel Gogniat** exposition de mandalas, créatures de papier mâché; jusqu'au 17 juillet, Centre La Canopée (r. Saint-Pierre 4).
- **Mille-feuilles – œuvres sur papier de la collection** jusqu'au 15 août, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).
- **En miroir, projections sur le folklore** Pierre Alfeti, Susan Hiler, Ana Strika, etc.; jusqu'au 22 août, Centre d'art de Fribourg (Petites-Rames 22).

M É M E N T O

- **Le clan de la Tortue**
jusqu'au 5 septembre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Rico Weber: Zap TV**
de la collection du MAHF; jusqu'au 24 octobre, Espace Jean-Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).
- **A l'eau! / Wasserwelten!**
jusqu'au 3 octobre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Christiane Dubois, peinture – Odile Gauthier, monotypes – Eric Martinet, peinture**
du 28 mai au 10 juillet, Atelier-galerie Jean-Jacques Hofstetter (r. des Epouses 18).
- **Gravures de l'Atelier du Pilon à Os**
du 29 mai au 26 juin, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- **La Nuit des Musées**
sa 29 mai, 16 h – 24 h, tous les musées de Fribourg, www.ndm.fribourg.ch
- **Illustrations en couleurs**
Sylvain Bouillard; du 5 juin au 3 juillet, Carmin'Art Galerie (Planche-Supérieure 29).
- **Frib'Attente**
photographies; portraits de migrants; du 7 au 13 juin, Ancienne Gare.
- **Mémoires cellulaires de l'âme dans le corps**
avec Céline Bouffard Brûlé; je 10 juin, 19 h 30, Librairie Bien-Etre (r. des Epouses 5), ☎ 026 322 95 31.
- **Véronique Audergon: photographies**
Morning light; du 11 juin au 15 août, Musée d'art et d'histoire, (r. de Morat 12).
- **David Brühlhart: gravures**
corps carbone; du 18 juin au 4 septembre, Bibliothèque cantonale et universitaire (r. Joseph-Piller 2).

DIVERS

- **Invitez chez vous un enfant pendant les vacances**
du 9 juillet au 2 août ou du 1^{er} août au 19 août; contact: Catherine Hüppin-Bagnoud, ☎ 041 249 20 92, www.kovive.ch
- **Visite guidée: Fribourg dans de beaux draps**
découvrir la ville et ses métiers d'antan; jusqu'au 30 septembre; sur réservation, ☎ 079 715 96 12.
- **Fêtes de Pérolles**
ve 28 et sa 29 mai, bd de Pérolles.
- **Femmes à Fribourg – Tours de Ville: Naître vers 1900**
sa 29 mai, 16 h, rendez-vous devant l'église du Collège Saint-Michel.
- **Souper – Contes: Quand Chaperon Rouge passe au violet et Mélusine au rouge**
avec Odile Hayoz, Monique Chappuis et Marc Baechler; di 30 mai, 18 h 30, auberge Aux-4-Vents.

- **Séance du Conseil général de la Ville de Fribourg**
lu 31 mai, 19 h 30, salle de l'ancienne Maison de Justice (r. des Chanoines 1).
- **Ateliers de bricolage A l'eau-Wasserwelten!**
pour enfants dès 5 ans, chaque mercredi du 2 juin au 7 juillet, 14 h – 16 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).
- **Peter Pan**
par l'Ecole de danse «La Planche»; du 4 au 6 juin, 20 h, dimanche 17 h, aula du Collège Saint-Michel.
- **19^e Rallye de la Madone des Centaures**
service religieux des motards à la cathédrale Saint-Nicolas; di 6 juin, 10 h 15.
- **Visite guidée: rue des Murailles et ruelles du Bourg**
avec Vera Condé Latelint, ☎ 079 715 96 12, sa 12 et 19 juin, 10 h.
- **Café philosophique**
di 13 juin, 17 h, café du Gothard.
- **Festival des écoles de Cirqu'ô Jeunes**
ateliers d'initiation et spectacles; du 18 au 20 juin et du 25 au 27 juin, ancienne Usine à gaz (Planche-Inférieure).
- **Botanica 2010, semaine des jardins botaniques suisses, plantes et biodiversité:**
– **Biodiversité dans l'assiette**, avec Manuela Moduli, sa 19 juin, 17 h.
- **La diversité des plantes aquatiques**, visites guidées, bistrot et musique; lu 21 juin, dès 18 h.
- **La diversité de nos céréales et leurs produits**, avec Susanne Bollinger (16 h, en allemand) et Jacques Sciboz (17 h, en français), sa 26 juin.
- **Pèlerinage 2010 à Bourguillon avec les malades**
di 20 juin, dès 10 h, inscriptions: ☎ 079 387 10 41.
- **FestiBô: Fête interculturelle**
stands de nourriture, ateliers de jeux, bricolages, musiques; di 20 juin, 12 h – 19 h, place de jeux de Beauregard.
- **La Fête de la Musique**
lu 21 juin, dès 16 h, différents lieux en ville de Fribourg.
- **27^e Belluard Bollwerk International**
Festival d'arts contemporains, du 24 juin au 3 juillet, Belluard (r. du Père-Girard).

SPORT

- **La Tzampata: la course des escaliers de Fribourg**
di 30 mai, départ et arrivée en matinée, pl. Georges-Python (cf. p. 16).
- **Préparez Morat-Fribourg!**
chaque mercredi, jusqu'au 29 septembre, 18 h 15, rendez-vous à l'entrée de la forêt de Moncor, près du restaurant Le Refuge à Villars-sur-Glâne.

LES COMPAGNONS D'ROUTE
COMPAGNIE DE THÉÂTRE DE RUE

PRÉSENTE :

LA FORÊT DES ARTS
1ÈRE RENCONTRE DES ARTS VIVANTS EN FORÊT.

POUR PETITS ET GRANDS

DIMANCHE 13 JUIN
DE 13H00 À 19H30

DANS LE BOIS DE SAINT-JEAN, FRIBOURG
ENTRÉE LIBRE, COLLECTE AU CHAPEAU

Les gagnants du concours N° 263 7/10

En séance du Conseil communal du mardi 27 avril 2010, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 263. La réponse à donner était: **«Le chemin de St-Jacques de Compostelle».**

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M^{me} Emma de Reyff

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M^{me} Annemarie Haas

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: S^r Francesca Miranda

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M. Sacha Solari

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M. Christian Roubaty

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.